



Version du 24 février 2025 16:09

Les mises à jour se trouvent sur le site de la Faculté :

<https://theocatho.unistra.fr>

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Enseignement à distance

2024-2025

Ce guide a pour vocation de présenter les différentes formations et diplômes de théologie catholique que propose la faculté.

Vous y trouverez des informations sur vos démarches, les modalités d'examens, les coordonnées des enseignants, etc.

Les informations de ce guide sont communiquées sous réserve de modifications susceptibles d'intervenir tout au long de l'année universitaire et disponible sur le site de la faculté :

<http://theocatho.unistra.fr>

ÉDITION 2024

Imprimerie DALI / UNISTRA

Sommaire

SOMMAIRE	2
INFORMATIONS GENERALES	3
LE MOT DU DOYEN	3
HISTOIRE DE LA FACULTE	4
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE DE LE LICENCE EAD	6
PERSONNELS DE LA FACULTE	7
LE SITE DE LA FACULTE	10
MODALITE D'INSCRIPTION EN LICENCE	11
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE INSCRIPTION PEDAGOGIQUE	12
DATES IMPORTANTES	14
LA SESSION PEDAGOGIQUE	16
LES EPREUVES TERMINALES	17
CONSEILS IMPORTANTS	18
SEMESTRES, COURS ET VALIDATIONS	22
ORGANISATION DES ETUDES	23
MODALITES D' EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MECC)	24
LA PLATEFORME MOODLE	27
LES COURS DE LICENCE	31
LES COURS PAR SEMESTRE	60
ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX	74
PROJET INTERDISCIPLINAIRE	74
LES LANGUES ANCIENNES (UE5)	76
LES LANGUES VIVANTES ETRANGERES (UE7)	78
LE NUMERIQUE ET LA CERTIFICATION PIX	80
LES STAGES	81
RESSOURCES	82
LES BIBLIOTHEQUES	82
LES REVUES	85
AMICALE DES ETUDIANTS EN THEOLOGIE CATHOLIQUE	87
RESEAU ALUMNI	88
LOGEMENT A STRASBOURG	89
L'ACCES AU PALAIS UNIVERSITAIRE	91
LEXIQUE DES ABREVIATIONS	92
NOTES PERSONNELLES	93

Informations générales

Le mot du doyen

La Faculté de Strasbourg est la seule accréditée en France qui prépare aux diplômes d'État en théologie catholique et en droit canonique. En outre, des diplômes d'université répondent à des souhaits de formations plus courtes ou plus spécifiques. Elle dispense aussi les diplômes canoniques reconnus par le Saint-Siège. Ainsi notre Faculté cherche à honorer, avec « originalité et conscience critique », les quatre dimensions d'une théologie inductive que le pape François indique comme essentielles à cette discipline (*Motu proprio « Ad theologiam promovendam »* du 1^{er} novembre 2023, § 5).

1. – Garder au cœur de la pensée chrétienne l'annonce de la foi (§ 8). Par cette intelligence de la foi, la théologie devient « capable de lire et d'interpréter l'Évangile dans les conditions dans lesquelles les hommes et les femmes vivent au quotidien » (§ 4). **2. – Se former** à travers le dialogue qui engage la manière d'être et de faire la théologie. La culture du dialogue s'exerce avec des personnes de confession, de religion, de conviction ou de discipline différentes (§ 4 et 9). **3. – Goûter** à l'interdisciplinarité qui peut être entendue au sens fort comme une transdisciplinarité qui fait dialoguer les savoirs, ou comme une multidisciplinarité (§ 5). Cela souligne l'active collaboration avec les disciplines connexes à la théologie et aux sciences religieuses. La théologie ne peut pas fonctionner d'une façon isolée (§ 9). Cela commence par celles entretenues avec la Faculté voisine de théologie protestante. Il en va de même pour les enseignants-chercheurs et la collaboration scientifique sur le plan national comme international.

4. – S'ouvrir à travers la mise en réseau (§ 9). La théologie développe l'écoute, le discernement et devient un acte collégial au sein d'une même institution, ainsi qu'entre les différentes composantes de l'Université de Strasbourg insérée au sein de l'espace européen des Universités du Rhin supérieur (EUCOR – Le campus européen) et l'alliance d'universités européennes EPICUR, qui augmente les occasions de rencontres et d'échanges, ainsi que le développement de formations interdisciplinaires,

La vie intellectuelle conjugue les règles communes et les rythmes propres à chacun. Les équilibres s'établissent progressivement en étant à la tâche et parfois dans la difficulté et le doute. Il reste que l'étude nécessite le temps de comprendre. Il ne faut pas hésiter à prendre ce temps de la compréhension et de la lecture attentive qui, paradoxalement, demeure le chemin le plus court vers la réussite.

À la croisée de l'enseignement et de la recherche surgit ainsi une vie intellectuelle active qui s'offre aux étudiants-es, à celles et ceux qui s'interrogent et hésitent peut-être à franchir le pas d'une inscription, ou que la curiosité les invite à découvrir le contenu d'une formation en théologie.

À la croisée de
l'enseignement et de la
recherche surgit une
vie intellectuelle active

Histoire de la faculté

En 1580, les jésuites allemands de la province du Rhin supérieur fondent un collège. L'évêque Jean de Manderscheid choisit Molsheim pour l'établissement du séminaire diocésain, pour concurrencer la ville de Strasbourg, passée presque totalement à la Réforme, et pour sa position centrale dans l'évêché. L'université épiscopale est transférée à Strasbourg en 1701 et disparaît avec toutes les universités d'Ancien Régime en 1793. En 1808, l'Académie catholique fondée par Napoléon a son siège au grand séminaire.

5 décembre 1902 - La « Katholisch-theologische Fakultät »

Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871, de longues et âpres négociations, un catholique bavarois, Georg von Hertling, parvient à conclure un véritable concordat particulier entre le Saint-Siège et l'empire allemand de Guillaume II, la Convention diplomatique du 5 décembre 1902. Officiellement, il s'agissait de fournir au clergé catholique une formation au sein de la *Kaiser-Wilhelms Universität*, à égalité avec le corps pastoral protestant. Officieusement, les autorités allemandes auraient voulu germaniser ce clergé, très rétif à la domination prussienne. Le Saint-Siège, de son côté, a obtenu les garanties déjà présentes dans les règlements des Facultés de Bonn et de Breslau (Wrocław). Conclue sous Léon XIII, la Convention est mise en œuvre par Pie X par le bref *Cum venerabilis* (septembre 1903), le pape reconnaît la canonicité des diplômes. La première rentrée de la Faculté a ainsi lieu en octobre 1903.

1919-1924 - Rétablissement et reconnaissance

Après le traité de Paix de Paris signé à Versailles, un régime transitoire s'ouvre dans les provinces d'Alsace-Lorraine pour régler les conditions du retour des provinces perdues : faut-il maintenir des particularismes locaux, revenir à la situation *ante* 1870 ou appliquer purement et simplement les lois françaises, au mépris de ce qui avait été infligé aux populations par le traité de Francfort ? Le choix sera de maintenir certaines spécificités en compensation de la situation subie, mais également par pragmatisme de maintien de lois (notamment dans le domaine social) plus favorables aux bénéficiaires que les lois françaises alors en vigueur : difficile en effet de revenir sur des droits. Ce corpus de textes est connu aujourd'hui par la dénomination de droit local d'Alsace-Moselle (ou alsacien-mosellan).

Lors de la création en 1919 de l'Université française de Strasbourg, le sort des facultés de théologie catholique et de théologie protestante est incertain. L'organisation de l'Université se fait sous l'égide du haut-commissariat d'Alsace-Lorraine, dirigé par Alexandre Millerand (1919-1924), et du rectorat, confié d'abord à Jules Coulet puis à Sébastien Charléty. D'un côté Mgr Ruch souhaite rétablir le modèle français du séminaire, mais Rome redoute un possible foyer d'accueil pour les modernistes, d'une autre côté une partie de l'administration républicaine veut supprimer tout particularisme alsacien. Pourtant le clergé s'est attaché à la Faculté à l'instar du chanoine sénateur Delsor et soutient le doyen bientôt député Mgr Müller.

Alexandre Millerand, puis Raymond Poincaré optent pour le maintien de la Faculté d'État, influencés, notamment, par Louis Canet, premier conseiller aux affaires religieuses au Quai d'Orsay, craignant la fuite du clergé dans des universités germanophones. Il a œuvré de concert avec Mgr Victor Martin, doyen de 1923 à 1945, pour obtenir la pleine reconnaissance de la Convention de 1902 (échange de lettres Poincaré-Ceretti de 1923) dont la traduction légale est le décret du 30 mai 1924. La même année, des négociations parallèles aboutissent à la reconnaissance canonique des diplômes de l'Institut de droit canonique, créé par décret rectoral et par Mgr Martin en 1920 (approuvé par décret du commissaire général de la République Alapetite le 14 février 1921). Le Séminaire international, baptisé Collège universitaire des Clercs étrangers en 1922,

constitue le troisième élément de l'ensemble, particulièrement soutenu par Canet qui souhaite l'intégrer à la politique de rayonnement de la France vers l'Europe orientale et le Proche-Orient ; un Collège Saint-Basile a même été chargé, entre 1927 et 1939, d'accueillir des clercs de confession orthodoxe.

1939-1945 - L'épreuve du « repliement » à Clermont-Ferrand

L'Université de Strasbourg est évacuée et fixée à Clermont-Ferrand dès l'automne 1939. La Faculté de théologie catholique s'installe à Royat et l'Institut de droit canonique à Chamalières. En dépit de la pression nazie toujours plus forte sous le gouvernement de Vichy et des rafles meurtrières, « l'Université de Strasbourg en repliement à Clermont-Ferrand » se maintient. Dans l'Alsace annexée au Reich hitlérien, en revanche, les deux Facultés de théologie ont été supprimées de la *Reichsuniversität* établie en 1941 par les nazis : tout comme le régime concordataire, la Convention de 1902 est rejetée dans un territoire dont le Gauleiter Wagner veut faire un exemple de l'Allemagne nazie victorieuse d'après-guerre.

L'après-guerre

La Libération permet le retour à Strasbourg et la rentrée universitaire s'ouvre en octobre 1945. Un double hommage est rendu à l'Université de Strasbourg, l'un par L'État qui lui accorde la médaille de la Résistance, l'autre par l'intellectuel communiste Louis Aragon qui, dans son recueil *La Diane française*, lui consacre un poème, « La Chanson de l'Université de Strasbourg », où l'on peut lire : « Enseigner c'est dire espérance / Étudier fidélité / Ils avaient dans l'adversité / Rouvert leur Université / À Clermont en plein cœur de France ». La faculté de théologie reprend sa vie au sein de l'Université avec le doyen Michel Andrieu. Le 30 novembre 1956, un Décret transforme l'Institut de droit canonique de la faculté de théologie catholique de Strasbourg en Institut de l'Université de Strasbourg. En 1962 est créé le Centre de pédagogie religieuse.

De 1970 à nos jours

Le Décret du 17 décembre 1970 scinde l'université de Strasbourg en trois entités : les universités de Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III sont érigées. Les facultés de théologie deviennent des Unités d'enseignement et de recherche (UER) au sein de l'Université Strasbourg II (Sciences humaines et sociales), Instituts en 1984, puis dans l'Université Marc Bloch à partir de 1989. L'Institut de droit canonique est réintégré à la Faculté de théologie catholique (modification du Décret de 1956). Après une montée en puissance des religieux pendant les années 1960-1970, le public, composé autrefois pour la quasi-totalité de clercs et particulièrement de séminaristes, est aujourd'hui majoritairement formé par des laïcs, hommes et femmes. Outre l'Institut de pédagogie religieuse et l'école théologique du soir en partenariat avec la Faculté de théologie protestante, le souci de ce nouveau public a conduit à l'expérience du service de formation théologique continue (SERFOTHEC) entre 1973 et 1978, et depuis cette date à un Enseignement à distance (EAD).

Le projet de regroupement des trois universités strasbourgeoises, engagé avant le vote de la loi de 2007, aboutit au 1^{er} janvier 2009. La Faculté retrouve son nom, tout en gardant le même statut d'autonomie au sein d'une université nouvelle qui est bien différente, par la taille déjà, de celle de 1970.

Luc Perrin et Marc Feix

Organisation administrative et pédagogique de le Licence EàD

Le Guide pédagogique réunit les informations pratiques et réglementaires nécessaires à l'organisation de son année de formation. Il est indispensable de le parcourir attentivement, de noter les dates et les échéances, de connaître ses différentes rubriques, en particulier celle de son semestre, et de le conserver à portée de main. La réussite de son année en enseignement à distance dépend pour une bonne part de la manière dont elle est organisée.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les informations essentielles sur :

- les rendez-vous in situ, à Strasbourg, des sessions pédagogiques ou d'évaluation, du projet interdisciplinaire (cf. UE6 ou UE8 des semestres pairs)
- les démarches administratives
- les modalités d'évaluation
- des astuces pour réunir ses cours sur la plateforme Moodle et constituer son « tableau de bord » conformément à son contrat pédagogique
- les cours et l'organisation par UE de chaque semestre
- les langues anciennes
- les langues vivantes
- les PIX, qui concernent les étudiants de L-S2
- les bibliothèques
- le logement à Strasbourg
- l'accès à l'ERNEST (environnement numérique et social de travail)
- l'accès à Moodle

Des informations complémentaires sont susceptibles d'être données au cours de l'année. Elles seront transmises par courriels (sur l'adresse institutionnelle : prénom.nom@etu.unistra.fr), et consultables dans l'espace Moodle « Questions pratiques ».

Vous trouverez aussi dans les pages qui suivent, les coordonnées des lieux et celles des personnes qui vous accompagneront. Les équipes administrative et pédagogique sont à votre disposition pour répondre à vos demandes. Il y a, au-delà des lignes pratiques de ce Guide pédagogique, une vie de recherche et de réflexion qui réunit les personnes autour d'un même projet. Cette relation et les solidarités qu'elle permet sont une clé importante pour l'épanouissement et la réussite de son parcours de formation.

**Pour votre information, consultez régulièrement votre messagerie Unistra
avec votre adresse personnelle : prénom.nom@etu.unistra.fr.**

Personnels de la faculté

L'équipe pédagogique

Equipe pédagogique de l'enseignement à distance

Vos contacts pour les questions générales, institutionnelles, techniques, personnelles et pédagogiques ne relevant pas de la scolarité :

Frédéric Trautmann

enseignant responsable des semestres **L-S1 et L-S2**
responsable du diplôme de la Licence
et déléguée aux **intégrations**

ftrautmann@unistra.fr
07 88 67 57 16 (bureau 35)

Françoise Laurent

enseignante responsable des semestres **L-S3 à L-S6**

fr.laurent@unistra.fr
06 73 91 07 30 (bureau 35)

Meriem Araf

ingénieure numérique et pédagogique EàD

mhamdani@unistra.fr
03 68 85 68 86 (bureau 45)

Collège des enseignants-chercheurs titulaires

Marc Feix, PR Éthique sociale

Sur RDV, bureau 36, **doyen de la faculté**

03 68 85 68 26
feix@unistra.fr

Nathalie Siffer, PR Sciences bibliques NT

Sur RDV, bureau 36, **assesseur Pr**

03 68 85 64 29
siffer@unistra.fr

Bertrand Dumas, MCF Théologie systématique

Sur RDV, bureau 36, **assesseur MCF**

03 68 85 68 94
bdumas@unistra.fr

Marc Aoun, PR Droit canonique

Sur RDV, bureau 30

03 68 85 68 31 /
03 68 85 61 11 (MISHA)
aounm@unistra.fr

Christine Aulenbacher, MCF-HDR Théologie pratique

Sur RDV, bureau 46

03 68 85 69 45 / 06 10 34 50 32
c.aulenbacher@unistra.fr

Michele Cutino, PR Histoire de l'Église ancienne

Sur RDV, bureau 34

03 68 85 64 04
cutino@unistra.fr

Michel Deneken, PR Théologie systématique

Sur RDV, B. 39

03 68 85 62 12
deneken@unistra.fr

Denis Fricker, PR Sciences bibliques NT

Sur RDV, bureau 42

03 68 85 68 27
dfricke@unistra.fr

Christophe Guignard, MCF-HDR Littérature chrétienne ancienne

Sur RDV, bureau 34

03 68 85 69 20
c.guignard@unistra.fr

Isabel Iribarren, PR Histoire et Philosophie médiévale

Sur RDV, bureau 42

03 68 85 64 27
iribar@unistra.fr

Thibault Joubert, MCF Droit canonique

Sur RDV, bureau 30

03 68 85 64 15
tjoubert@unistra.fr

8 | Informations générales

Pierre Keith , MCF Sciences bibliques AT Sur RDV, bureau 42	03 68 85 69 39 pkeith@unistra.fr
Kyong-Kon Kim , MCF Histoire des religions Sur RDV, bureau 42	03 68 85 64 28 kk.kim@unistra.fr
Alphonse Ky-Zerbo , MCF Droit canonique Permanence le mardi 10h-12h sur RDV, bureau 30	03 68 85 64 25 kyzerbo@unistra.fr
Françoise Laurent , MCF Sciences bibliques AT Sur RDV, bureau 35	03 68 85 69 09 / 06 73 91 07 30 fr.laurent@unistra.fr
Sébastien Milazzo , MCF Théologie systématique Sur RDV, bureau 35	03 68 85 63 85 smilazzo@unistra.fr
Isabelle Moulin , MCF Philosophie et anthropologie des religions Sur RDV, bureau 40	03 68 85 68 85 imoulin@unistra.fr
Matthieu Smyth , PR Histoire et archéologie chrétienne Sur RDV, bureau 41	03 68 85 69 13 msmyth@unistra.fr
Emilie Tardivel , MCF Philosophie morale et anthropologie religieuse Sur RDV, bureau 40	etardivel@unistra.fr
Frédéric Trautmann , MCF Éthique et théologie morale Sur RDV, bureau 35	07 88 67 57 16 ftrautmann@unistra.fr
Philippe Vallin , PR Théologie systématique Permanence mercredi aux semestres impairs, lundi et vendredi aux semestres pairs, bureau 42	03 68 85 63 81 vallin@unistra.fr
François Wernert , MCF Pédagogie religieuse (en détachement)	

Collège des enseignants-chercheurs contractuels / ATER

Cristina Buffa , Exégèse NT Sur RDV, bureau 35	03 68 85 64 26 cbuffa@unistra.fr
Laurence Bur , philosophie Sur RDV, bureau 40	03 68 85 69 14 l.bur@unistra.fr

Les chargés d'enseignement :

Jean-Paul Aka-Brou	jpakabrou@unistra.fr
Meriem Araf	mhamdani@unistra.fr
Pietro Fusco	pfusco@unistra.fr
Vincent Goulet	vgoulet@unistra.fr
Marc Homedes-Palau	mhomedespalau@unistra.fr
Marie Kuentzler , MCF	kuentzler@unistra.fr
Marie Larivé	
Elisabetta Lurgo	eglurgo@unistra.fr
Lucie Martin	l.martin1@unistra.fr
Jean-Baptiste Regis	jb.regis@unistra.fr
Benoît Schmitz	bschmitz@unistra.fr
Christian Paul Wehking	cpwehking@unistra.fr

L'équipe administrative

Faculté de théologie catholique

Palais universitaire

Bureau 43 (Rez-de-chaussée, 1^{er} couloir à droite)

9 place de l'Université - BP 90020

67084 STRASBOURG CEDEX

<http://theocatho.unistra.fr>

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Responsable administrative et financière

Lydia Ouaja

lydia.ouaja@unistra.fr

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Votre contact au service administratif pour la licence E2D :

Arnaud Laperche

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

03 68 85 68 24

Technicien Moodle :

Antoine Beauvy

antoine.beauvy@unistra.fr

03 68 85 64 31 (bureau 45 - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Présent le lundi et mardi

En télétravail le mercredi

Ingénieure pédagogique :

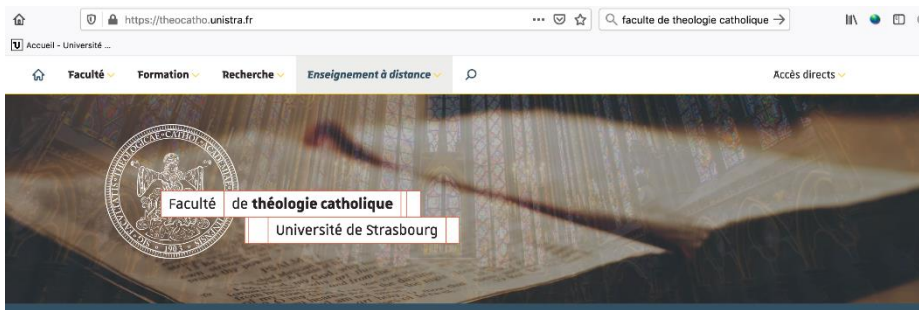
Meriem Araf

mhamdani@unistra.fr

03 68 85 68 86 (bureau 45)



Le site de la faculté



<http://theocatho.unistra.fr>

Vous y trouverez :

- une présentation de la Faculté, de ses activités et de ses services
- des informations administratives
- les guides et le détail des offres de formation
- les dates des sessions pédagogiques, du projet interdisciplinaire et des contrôles des connaissances
- un agenda des différentes activités de la composante (conférences, parutions, colloques, etc.)
- des renseignements pratiques (ou des liens) pour organiser votre cursus
- les liens pour vous connecter au site de l'Unistra, à la plateforme Moodle de l'enseignement à distance ou à l'ERNEST des liens vers les bibliothèques, etc.

Modalité d'inscription en Licence

Modalité d'inscription

L'inscription en première année de Licence de théologie catholique (L-S1 et L-S2) est de droit pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.

Les étudiants de l'Espace Économique Européen et de la Confédération Suisse titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires ou ayant suivi une autre formation doivent déposer une demande de validation des acquis (ou V.A.P.P.). Un dossier est à retirer auprès du service de scolarité de la Faculté, la demande de validation des acquis sera examinée par l'équipe de formation de Licence qui pourra convoquer l'étudiant à un contrôle des connaissances. La décision d'admission est prise par le Président de l'Université, sur proposition de l'équipe de formation.

Pour les étudiants étrangers qui n'appartiennent pas à l'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, l'accès à la première année est soumis à une Demande d'Admission Préalable (DAP). La date limite de dépôt des dossiers est variable entre le 20 et le 31 janvier de l'année universitaire qui précède l'année d'inscription. Pour tout renseignement et demande de dossier, contacter le service de scolarité de la Faculté ou consulter les sites Internet :

1. de l'Unistra : unistra.fr, sous-rubrique : International étudiant/chercheurs étrangers
2. du MENESER : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24759/venir-etudier-france.html>
3. le site de l'administration a une rubrique dédiée « étudiant étranger » mise à jour et très clair : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2864.xhtml>

Les étudiants étrangers hors Espace économique européen sont fortement invités à consulter le site Campusfrance de leur pays y compris pour la D.A.P. ; cet organisme lié aux Consultats introduit parfois des règles particulières de procédure qui ne figurent pas dans les textes légaux de référence cités ci-dessus. L'Université de Strasbourg (Unistra) est pour Campusfrance un « établissement connecté ».

Les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire autre que de théologie catholique peuvent demander une intégration d'études en cycle de Licence. À cette occasion ou séparément, l'étudiant(e) peut demander une ou plusieurs dispenses pour des UE acquises ailleurs ou des compétences spécifiques (ex. : informatique, langues vivantes étrangères, etc.). Dans ce but, ils ont à déposer une demande auprès du secrétariat de la Faculté. Cette demande sera examinée par l'équipe de formation de Licence qui proposera l'intégration dans l'une des années.

Les conditions étant remplies, ou les autorisations accordées, l'étudiant accomplit son inscription administrative auprès du service de scolarité de la Faculté.

Candidat n'ayant pas le baccalauréat

Les candidats à la Licence qui ne justifient ni du baccalauréat ni d'un titre reconnu équivalent peuvent :

- Préparer le Diplôme d'Accès aux Études Universitaire (D.A.E.U) organisé par l'Unistra. Ce diplôme a pour objectif d'ouvrir l'accès aux études universitaires.
- Demander une intégration sur validation des acquis au titre du décret 85-906 du 23 août 1985.
 - Peuvent entrer en ligne de compte, notamment : des études authentifiées par une copie des diplômes avec relevé de notes ; une expérience professionnelle – au moins 3 ans avec attestation de l'employeur ; d'autres activités.

12 | Conseils importants

La procédure à suivre se déroule en deux temps :

- Constitution d'un dossier (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des diplômes, relevés de notes, etc.) – un formulaire peut être retiré auprès du secrétariat de la Faculté
- Après avis favorable de l'équipe de Formation de Licence, un contrôle supplémentaire des connaissances peut être demandé (entretien portant sur les motivations ainsi que le niveau de connaissance générale) – s'agissant d'une procédure spéciale permettant d'entreprendre des études supérieures, le niveau requis et celui du baccalauréat.

Inscription administrative

Inscription pédagogique

En lien avec le service de scolarité, chaque étudiant est tenu de réaliser deux types d'inscription :

- Une **inscription administrative**
- Et une **inscription pédagogique**

Inscription administrative

Elle est possible, en ligne, dès le **26 juin 2024**. Veuillez consulter le site de l'Unistra pour les modalités pratiques : <http://inscriptions.unistra.fr>

Les modalités d'inscription récapitulées ci-dessous sont disponibles également sur le site de la Faculté : <http://theocatho.unistra.fr>

L'inscription en première année de Licence est à réaliser sur la plateforme Parcoursup : <https://www.parcoursup.gouv.fr>

Pour toute question, merci de contacter la scolarité : <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Une fois votre inscription administrative effectuée, il vous faudra activer votre compte Ernest ce qui vous permettra d'avoir une adresse électronique étudiante (messagerie institutionnelle : ...@etu.unistra.fr) via PARTAGE, d'accéder à vos cours en ligne via MOODLE et de pouvoir éditer des certificats de scolarité ainsi qu'une quittance des droits. La carte d'étudiant (ou le sticker) vous sera adressée par la poste.

La plateforme Moodle est votre outil d'apprentissage. Elle sert notamment pour la consultation des cours et à l'échange avec l'enseignant et les autres étudiants. Plus d'information est fournie ci-dessous, dans les pages dédiées à la plateforme.

Tous les cours sont accessibles gratuitement 24h/24 et 7j/7, téléchargeables et imprimables depuis la plateforme Moodle.

En cas de désistement, aucun remboursement ne saurait être accordé par l'Université.

Réinscription

Les réinscriptions se font en ligne via le site : <https://iareins.unistra.fr>

Merci de prendre contact avec la scolarité pour tout problème.

Inscription pédagogique

Contrat pédagogique à remplir

L'inscription pédagogique que vous effectuerez après la pause estivale, consiste à **remplir votre contrat pédagogique** au cours d'un **entretien téléphonique** avec le **responsable pédagogique de votre niveau d'études** : ce contrat, obligatoire, tient lieu de projet d'études et d'inscription aux examens. Vous pouvez télécharger le contrat pédagogique sur le site de la faculté.

Le choix du créneau pour l'entretien téléphonique est à l'**initiative de l'étudiant**, et doit se faire **via l'espace questions pratiques de Moodle où des créneaux sont proposés par chaque responsable pédagogique** (voir encadré ci-dessous) : **THCEAD-0 Questions pratiques EàD**

Vos contrôles des connaissances dépendent de cette inscription. Il vous revient de conserver une copie de votre contrat pédagogique.

L'inscription pédagogique devra être réalisée **avant le 31 octobre**, auprès du responsable pédagogique.

Pour mémoire :

Enseignant responsable des semestres L-S1 et L-S2

M. **Frédéric Trautmann**

ftrautmann@unistra.fr

07 88 67 57 16 (bureau 35)

Enseignante responsable des semestres L-S3 à L-S6

Mme **Françoise Laurent**

fr.laurent@unistra.fr

06 73 91 07 30 (bureau 35)

Annualisation du semestre

Nous proposons un diplôme de Licence de niveau universitaire qui s'inscrit dans un parcours structuré tout au long de l'année académique avec une évaluation continue intégrale et des examens de fin d'année. Dans le cadre de l'enseignement à distance, nos semestres sont annualisés et nous proposons aux étudiants à distance de réaliser **un seul semestre par an** : cela donne un rythme de travail qui permet d'allier vie familiale, vie professionnelle et vie étudiante. Les étudiants qui le souhaitent, sur demande motivée auprès du responsable pédagogique, gardent cependant la possibilité de s'inscrire aux deux semestres de l'année.

Demande de dispense

Si vous pensez être éligible à une ou plusieurs dispenses, en fonction de votre parcours antérieur, il vous revient de fournir au responsable pédagogique, **au moment du choix du créneau pour l'entretien téléphonique (et donc avant l'entretien téléphonique)**, l'ensemble des **diplômes et relevés de notes justifiants des compétences acquises auparavant**.

Les demandes de dispenses (LVE, PIX et autres) devront être formulées au moment de votre inscription pédagogique et ne pourront plus intervenir dans la suite de l'année. Les dispenses seront indiquées sur le contrat pédagogique. La **date limite** pour remplir le **contrat pédagogique est le 31 octobre**.

Dates importantes

Inscription administrative (voir page 12)

Inscription pédagogique (voir page 13)

L'inscription pédagogique devra être réalisée **avant le 31 octobre**, auprès du responsable pédagogique.

Dates d'échéance des TM

Les dates d'échéance des TM sont déployées de manière à couvrir l'ensemble d'un semestre.

TM1 (cinq dates possibles) :

- 8 novembre
- 29 novembre
- 6 décembre
- 20 décembre
- 17 janvier

NB : le 17 janvier correspond à la fin de la phase des TM1

TM2 (trois dates possibles) :

- 21 février
- 21 mars
- 11 avril

NB : le 11 avril correspond à la fin de la phase des TM2

La présentation des semestres (dans le présent *Guide pédagogique*, aux pages des semestres) indique avec précision **le type d'épreuve** (A ou B, TM ou épreuves terminales) et les dates des TM par cours.

Si nécessaire, un temps complémentaire peut être accordé à condition d'en formuler la demande **avant la date de l'échéance**. Pour cela, l'étudiant s'adressera directement à l'enseignant et, le cas échéant, s'engagera à respecter la nouvelle échéance qui a été proposée. Un enseignant peut refuser un devoir arrivé en-dehors des dates.

Important :

- Les travaux doivent être impérativement téléchargés via l'espace Moodle du cours vers le dépôt de document prévu à cet effet (cf. le lien « dépôt du travail maison »). Ce dépôt servira d'archive et d'accusé de réception.
- La fiche d'évaluation et la note seront communiquées à l'étudiant via Moodle.
- Sauf indication contraire, les travaux doivent également être envoyés par courriel ou courrier postal, adressé à l'enseignant en respectant les consignes.
- Les consignes sont données généralement avec le sujet, ou bien figurent dans la section « validation » dans l'espace Moodle du cours. Elles peuvent également faire l'objet d'un message adressé depuis le Forum du cours.
- **Une copie du travail doit être conservée par l'étudiant.**

Dates des épreuves terminales

La **première session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

- **du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025**

selon l'organisation habituelle des semestres :

L-S1, L-S3, L-S5 du 19 au 21 mai 2025

L-S2, L-S4, L-S6 du 21 au 23 mai 2025

La **seconde session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

- **du lundi 16 juin au vendredi 20 juin 2025**

selon l'inversion habituelle des semestres par rapport à la première session d'épreuves terminales :

L-S2, L-S4, L-S6 du 16 au 18 juin 2025

L-S1, L-S3, L-S5 du 18 au 20 juin 2025

Congés universitaires

En enseignement à distance, les vacances universitaires n'impactent pas le rythme de travail des étudiants qui peuvent accéder aux cours 24h/24 et 7j/7. En revanche, les enseignants et l'administration universitaire n'est pas disponible pour répondre aux demandes pendant les congés :

La réouverture du secrétariat après les congés d'été a lieu le 26 août 2024

Vacances de la Toussaint : **28 octobre au 3 novembre 2024**

Vacances de Noël : **23 décembre 2024 au 5 janvier 2025**

Vacances d'hiver : **17 au 23 février 2025**

Vacances de Pâques : **14 au 20 avril 2025**

La session pédagogique

Session pédagogique : 17-18 (et 19) octobre 2024

La session pédagogique du mois d'octobre regroupe les étudiants de **tous les semestres** de la Licence EàD (L-S1, L-S2, L-S3, L-S4, L-S5 et L-S6). Elle n'est pas la rentrée de l'EàD et doit être préparée par la consultation de ses cours. Elle aura lieu le **jeudi 17 et le vendredi 18 octobre 2024**. Elle sera prolongée, le vendredi soir et le samedi 19 octobre, le matin, par une **initiation aux langues anciennes** pour les étudiants intéressés.

La session réunit les étudiants par semestre pour un temps de travail, pour leur permettre de rencontrer les enseignants, de prendre les informations nécessaires à la réalisation des travaux, de nouer des contacts avec les personnes engagées comme eux dans la même formation et de suivre une initiation dans une langue ancienne le cas échéant.

La **participation à cette session** n'est pas obligatoire, mais elle est très **fortement recommandée**. Ce temps *in situ* facilitera l'organisation de vos études et devrait vous permettre d'engager la réalisation des travaux-maison (TM) dans les meilleures conditions.

Important : cette session n'est pas la « rentrée » de l'EàD. Il convient de la préparer et de donner à ce temps condensé sa pleine efficacité. Au minimum, cette préparation correspond à la consultation de tous les cours du contrat pédagogique ainsi que des travaux liés à leur validation. Le programme et les modalités d'inscription à la session (semestres L-S1, L-S2, L-S3, L-S4, L-S5 et L-S6) vous seront adressés par courriel et disponibles également dans l'espace de cours Moodle « Questions pratiques ».

Sessions facultatives de langues anciennes à l'attention des étudiants qui démarrent un 1^{er} niveau

Une session d'initiation aux langues anciennes est organisée dans le prolongement de la session pédagogique, le vendredi 18 octobre, de 18h15 à 19h45, et le samedi 19 octobre, de 9h à 12h. Elle est consacrée aux apprentissages initiaux dont la lecture et l'écriture, et permet de passer aisément ce premier obstacle.

Les épreuves terminales

Il est proposé aux étudiants deux sessions d'épreuves terminales qui ont lieu à Strasbourg, au Palais Universitaire (Faculté de Théologie catholique – 9 place de l'Université – Strasbourg).

La **première session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :
 – **du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025**

selon l'organisation habituelle des semestres :

L-S1, L-S3, L-S5 du 19 au 21 mai 2025

L-S2, L-S4, L-S6 du 21 au 23 mai 2025

La **seconde session** des épreuves terminales, dite session E.C.I., aura lieu :

– **du lundi 16 juin au vendredi 20 juin 2025**

selon l'inversion habituelle des semestres par rapport à la première session d'épreuves terminales :

L-S2, L-S4, L-S6 du 16 au 18 juin 2025

L-S1, L-S3, L-S5 du 18 au 20 juin 2025

Le calendrier des épreuves détaillé est publié au courant de l'année pour chacun des six semestres.

**L'information ci-dessus vaut pour « convocation » aux épreuves de type A, pour les deux sessions ECI.
 Il n'y aura pas d'autre convocation envoyée.**

La seconde session des épreuves terminales est identique à la première. Elle correspond à la « seconde chance » pour les épreuves terminales.

Si toutes les épreuves terminales sont présentées lors de la première session, la seconde peut servir de « seconde chance » pour valider une UE qui ne l'aurait pas été à la première, ni directement, ni par compensation. Le score d'une UE validée directement, dont la moyenne est supérieure ou égale à 10 en première session, ne peut pas être amélioré en deuxième session.

Il est possible également de choisir de passer certaines matières pendant la première session et d'autres matières pendant la seconde session, pour répartir votre effort entre les deux sessions. Mais notez bien, cela revient à renoncer à la « seconde chance » pour les épreuves terminales présentées en seconde session. Par ailleurs, la compensation des UE d'un même semestre est suspendue tant que la moyenne de toutes les UE du semestre n'a pas pu être calculée.

Conseils importants

Concernant les TM

Présentation des TM

Pour la présentation des travaux écrits TM, les candidats sont priés de respecter rigoureusement les consignes suivantes :

- Utiliser un format standard (A4)
- Indiquer au début de chaque devoir :
 - Le semestre
 - L'UE et son titre
 - Le titre du cours
 - Le sujet choisi
 - Le nom et l'adresse du candidat (pour les femmes mariées, indiquer en premier le nom patronymique et en second le nom marital)
- Paginer le document
- Veiller à la qualité de la présentation et de la mise en page, et à la lisibilité du document (sauf indications différentes, les normes sont : marges 2,5 cm, interligne 1,5 et taille de la police 12 points)
- Ne pas dépasser le nombre de pages ou le nombre de signes indiqué par l'enseignant
- Le fichier téléchargé sera intitulé <nomPrenom><semestre><UE><TM>

NB. Certains enseignants proposent un fichier modèle, au format traitement de texte, disponible dans l'espace de cours, et demandent à l'étudiant de l'utiliser conformément aux indications pour la mise en forme du TM.

Dépôt des TM et fiche d'évaluation

Attention à bien adresser le TM à l'enseignant ou chargé d'enseignement désigné comme l'évaluateur, et non à l'auteur du cours lorsque la distinction existe. L'identité de celui-ci est indiquée dans la partie ci-dessous dédiée à la structure des semestres, ainsi que dans l'espace Moodle du cours.

L'enseignant ne retourne pas immédiatement la fiche d'évaluation et la note à l'étudiant. Certains enseignants préfèrent garder un ensemble de compositions et comparer les résultats. D'autres, au contraire, renvoient rapidement la copie avec son corrigé. Des corrigés types peuvent être mis en ligne, selon le TM et le cours, en fonction des choix pédagogiques de l'enseignant.

Pour tous les TM, l'étudiant reçoit une fiche d'évaluation relevant les qualités et les défauts de son travail. Cette fiche est déposée par l'enseignant avec la note dans la partie « dépôt du travail maison » de l'espace Moodle de son cours.

Si avant le début de la série des TM2 ou avant la première session d'épreuves terminales, l'étudiant n'a pas reçu sa copie corrigée, il prendra contact avec l'enseignant directement pour savoir où en est son devoir et ce qu'il convient de faire.

Pour éviter tout litige concernant la perte d'un devoir, l'étudiant téléchargera sa composition via Moodle comme indiqué et conservera une copie de celui-ci. La session d'épreuves terminales peut être l'occasion

de rencontrer l'enseignant et d'échanger avec lui de vive voix sur les qualités et les défauts du devoir. Il est conseillé de s'annoncer et de fixer un rendez-vous.

Du bon usage des moyens technologiques

Respect de la confidentialité des propos / lutte contre le plagiat

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. L'ensemble des supports mis à dispositions des étudiants via la plate forme Moodle (fascicules de cours, présentations powerpoint, vidéo, podcast...), ne peuvent être utilisés qu'à titre strictement et exclusivement personnel dans le cadre des études.

Beaucoup d'étudiants s'imaginent à tort que les idées d'un auteur sont à tout le monde, comme l'air que l'on respire, et ils croient qu'ils ont donc le droit de les utiliser librement. Certains, sans le moindre scrupule, recopient des phrases entières, des paragraphes complets, sans aucune indication quant à l'origine de leurs sources. C'est ce qu'on appelle du « plagiat ». Même en modifiant aux entournures la formulation de l'auteur qui inspire son travail, l'étudiant commet un vol : un vol d'idées est un vol dans tous les cas. On n'attend certes pas d'un étudiant qu'il réinvente toute la matière sur laquelle il doit travailler. Mais on attend assurément de la part de cet étudiant qu'il utilise avec respect et vérité, les travaux de ceux qui l'ont précédé sur le chemin de la connaissance.

Voici quelques exemples de plagiat donnés par l'Université du Québec à Montréal, *Exemple de situation de plagiat*, [en ligne], <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat> (06.04.2022) :

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web dans le mettre entre guillemet et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)

L'Université a mis en place un dispositif pour encourager les **bonnes pratiques** de la citation des sources et l'emploi correct d'idées tierces dans les devoirs, les mémoires et les thèses. Le logiciel Compilatio est utilisé depuis septembre 2015. De manière systématique, tous les TM déposés sur Moodle sont automatiquement analysés et les enseignants-chercheurs peuvent contrôler le bon ou le mauvais usage des emprunts et déterminer s'il y a eu plagiat.

Tout au long de l'année, l'Université de Strasbourg mène une **campagne de sensibilisation** autour du **plagiat**, ayant pour objectif de **partager des conseils pratiques** et de **rappeler les règles à respecter** afin d'éviter toutes sanctions.

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies et les reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-1 à L.335-10 du Code de la propriété intellectuelle.

Messagerie électronique

- Pensez à consulter régulièrement vos courriels universitaires (prénom.nom@etu.unistra.fr)
- Écrivez impérativement avec votre courriel universitaire pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année d'études et semestre, EAD ou présentiel, numéro étudiant.
- Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit toujours d'un échange entre personnes et non entre machines.
- Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent un temps consacré aux études en soirée et les fins de semaine : le corps enseignant et l'équipe administrative ne travaillent pas 7 jours sur 7 ni 24h sur 24. S'il vous arrive d'écrire un vendredi soir à 23h, aucune réponse n'est « due » le samedi ou le dimanche.
- De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances universitaires (dont vous trouverez les dates dans le présent guide pédagogique), il est normal de n'avoir pas de réponse avant la fin de la période de congés.
- Si, vous n'obtenez pas de réponse de votre interlocuteur dans des délais raisonnables (qui tiennent compte des jours fériés et des congés), vous pouvez lui écrire à nouveau.
- Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur. La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.
- L'enseignement à distance en théologie catholique est une spécificité de l'Université de Strasbourg : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains et financiers.

Usage des réseaux sociaux

Les étudiants de l'enseignement à distance utilisent différents moyens pour créer des relations de promo, des groupes Whatsapp permettent de créer et garder du lien et de s'échanger facilement des informations.

Attention cependant à ne pas multiplier les messages anxiogènes entre étudiants qui font perdre du temps sans apporter de solution. Attention à ne pas donner d'informations personnelles sur des réseaux sociaux dont vous ne connaissez pas les membres.

Qui contacter si vous avez des questions ?

Voici, sous forme de résumé, les interlocuteurs à privilégier si vous avez des questions. N'hésitez pas à les solliciter, ils sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Si vous ne savez pas à qui vous adresser, votre interlocuteur vous orientera vers la bonne personne. Merci cependant de bien relire le présent guide pédagogique et les différents documents envoyés pour voir s'ils ne contiennent pas déjà la réponse aux questions en suspens.

En cas de question concernant un cours : contactez l'enseignant par mail (pour une question d'ordre personnel) ou bien par le forum disponible dans chaque espace de cours Moodle (pour une question d'ordre général concernant le cours, la validation et dont tous les étudiants bénéficieront de la réponse).

Pour les questions pédagogiques : les responsables pédagogiques sont à votre disposition

Enseignant responsable des semestres **L-S1 et L-S2**

M. **Frédéric Trautmann**

ftrautmann@unistra.fr

07 88 67 57 16 (bureau 35)

Enseignante responsable des semestres **L-S3 à L-S6**

Mme **Françoise Laurent**

fr.laurent@unistra.fr

06 73 91 07 30 (bureau 35)

Pour les questions techniques (assistance numérique et technique) :

Technicien Moodle

M. **Antoine Beauvy**

antoine.beauvy@unistra.fr

03 68 85 70 79 (bureau 45)

Ingénieure pédagogique

Mme **Meriem Araf**

mhamdani@unistra.fr

03 68 85 68 86 (bureau 45)

Pour les questions administratives

Gestionnaire de scolarité à votre écoute via la plateforme

M. **Arnaud Laperche**

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

03 68 85 68 24 (bureau 43)

Semestres, cours et validations

La Licence en Théologie catholique est une formation générale et pluridisciplinaire. Les matières enseignées sont les sciences bibliques, l'histoire du christianisme, la théologie, la philosophie, l'éthique, la pédagogie religieuse, le droit canonique, l'histoire et la sociologie des religions. Cette palette large fait intervenir des méthodes différentes et complémentaires d'analyse et de réflexion.

La diversité des disciplines est un atout important de la formation. Elle valorise la polyvalence, l'ouverture et l'autonomie. Elle initie et forme progressivement à la **transdisciplinarité**.

La Faculté de Théologie catholique prépare ses étudiants aux différents diplômes du LMD (Licence, Master, Doctorat). La **pluridisciplinarité** constitutive de la théologie, fait de ses enseignements des compléments riches pour de nombreux types de parcours étudiants.

Diplômes canoniques

Depuis sa création, en 1902, la Faculté de théologie catholique de Strasbourg est autorisée à conférer les grades canoniques. Ainsi, des diplômes délivrés par la Faculté sont reconnus comme canoniques. En effet, puisque la Faculté est reconnue par le Saint-Siège, les diplômes correspondent aussi aux grades canoniques, c'est-à-dire au cursus reconnu par l'Église (tant en théologie catholique qu'en droit canonique).

Le Master de théologie catholique est reconnu comme *Baccalauréat canonique*. Le DSTC (diplôme d'université) dont la scolarité s'étend sur deux ans permet d'obtenir la *Licence canonique (Licentia docendi)*. Le Doctorat de théologie catholique est également un *Doctorat de théologie canonique*, à la condition que la Licence canonique ait été obtenue.

Théologie catholique	Droit canonique
Baccalauréat de théologie catholique (bac.+5) Licence canonique théologie catholique (Diplôme Supérieur de Théologie Catholique – DSTC ou <i>Licentia docendi</i>) (bac.+7)	Licence en droit canonique (bac.+5) Doctorat de droit canonique (bac.+8)

Organisation des études

Présentation générale

La Licence de Théologie catholique s'organise autour de plusieurs disciplines : la théologie systématique, les sciences bibliques, les sciences historiques, la philosophie, l'éthique, le droit canonique, la théologie pratique et la pédagogie religieuse.

Le premier semestre L-S1 est un semestre introductif. Il propose une approche générale et fondamentale des études de théologie par de la méthodologie universitaire et des introductions aux principales disciplines.

Les semestres L-S2 à L-S6 ont pour but de donner une formation de base et progressive dans toutes les disciplines de la théologie.

Nous proposons à nos étudiants de l'EàD de ne réaliser qu'**un seul semestre à l'année**, un peu plus ou un peu moins selon ses disponibilités. Les dates des événements, des sessions, des échéances et des jurys sont disposées en fonction de cette **annualisation**, du mois de septembre au mois de juin. Les étudiants qui souhaiteraient néanmoins réaliser plus qu'un semestre durant une année d'étude peuvent le faire. Ils sont priés de prendre contact avec leur responsable pédagogique, en fonction de leur semestre, **au plus tard au moment d'établir leur contrat pédagogique**.

Au cours des six semestres de la Licence, les enseignements sont répartis en sept ou huit unités d'enseignement (UE). Le profil de ces UE est variable suivant les semestres : il est détaillé infra.

Selon l'arrêté du 30 juillet 2018 article 8, relatif au diplôme national de Licence, un cours de 24 heures suppose un travail personnel supplémentaire de 48 heures. Ou pour un cours de 12 heures, un travail personnel supplémentaire de 24 heures.

UE 30+

L'UE 30+ est un enseignement choisi librement par l'étudiant dans l'ensemble de l'offre de formation de l'Unistra, y compris en théologie catholique.

Ces UE 30+ n'entrent pas dans le parcours obligatoire de la Licence, elles sont donc purement **facultatives**. Elles apparaîtront sur le descriptif du diplôme de Licence ou seront confirmées par une attestation. En faisant ce choix, l'étudiant veillera à ne pas alourdir sa formation.

L'UE 30+ peut intéresser les étudiants qui souhaitent étendre leur formation en Langues anciennes. Le cas échéant, lors de votre inscription, précisez la langue choisie et le niveau auquel vous accédez (l'inscription à un niveau II ou III suppose évidemment la validation du niveau immédiatement inférieur). Le choix d'une UE 30+ est reporté obligatoirement sur le Contrat pédagogique de l'étudiant.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MCC)

Le cadre de référence

Le « Règlement des études et de la scolarité en Licence » adopté par l'Université de Strasbourg pour l'année 2024-2025 constitue le cadre de référence. C'est le régime de l'évaluation continue intégrale (E.C.I.) qui s'applique au diplôme de la Licence mention Théologie catholique. Ces règles générales peuvent être consultées via Moodle dans l'espace « Questions pratiques ».



Les modalités d'évaluation de la Licence se trouveront sur le site de l'Université de Strasbourg, dans la rubrique Documents :

<https://formations.unistra.fr/fr/formations24-25/licence-LIG/licence-theologie-catholique-ME25/theologie-catholique-ead-PR408.html>

Les dispositions générales de l'ECI

Chaque UE comporte un minimum de trois épreuves réparties entre les différents cours et dans le temps :

- des épreuves intermédiaires durant le semestre,
- une épreuve terminale orale ou écrite (maximum 2h) au minimum dans le cadre d'une session située après la fin du semestre.

Le type et le calendrier des épreuves, leurs coefficients respectifs au sein de chaque UE et les crédits par UE sont donnés avec l'architecture des semestres publiée dans le présent Guide pédagogique (voir plus loin, dans les rubriques des semestres).

Les épreuves ont un régime réglementaire différent selon qu'elles sont dites « avec convocation » [épreuve de **type A**] ou bien annoncées « sans convocation » [épreuve de **type B**]

La première session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025

La seconde session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 16 juin au vendredi 20 juin 2025

**La présente publication du calendrier des épreuves vaut « convocation »
pour les épreuves de type A.**

Les étudiants prendront toutes les dispositions nécessaires pour être présents à la session des épreuves terminales, soit à la première session au mois de mai, soit à la seconde au mois de juin, soit en panachant entre les deux propositions de dates. Les sessions des **épreuves finales** se déroulent en **présentiel à Strasbourg**.

Régime des épreuves ECI

Des dispositions particulières des M.C.C. s'appliquent au parcours EàD de Licence. La session d'épreuves terminales de chaque semestre est composée d'épreuves de type A. **C'est aussi le régime des tests de Langues anciennes.**

En cas d'absence constatée à une épreuve de type A, dite « avec convocation », à l'issue de la seconde session des épreuves terminales, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs dans l'UE.

En cas d'absence à une épreuve de type B, dite « sans convocation », p. ex. le non-envoi d'un TM, c'est la note « zéro » qui est retenue et qui s'applique à cette épreuve.

Le dispositif « seconde chance »

Le dispositif "Seconde chance" a pour objectif de favoriser de façon spécifique l'accompagnement pédagogique personnalisé qui est la clef de voûte de la formation. Il vise ainsi à soutenir la progression des étudiants dont le travail n'a pas atteint la moyenne. Un tel dispositif cherche à :

1. lutter contre le décrochage des étudiants ;
2. s'assurer de l'acquisition de leurs connaissances et compétences ;
3. responsabiliser l'étudiant dans son parcours universitaire et scientifique ;
4. inscrire l'étudiant dans une progression pédagogique en vue de sa réussite universitaire et professionnelle.

Le principe de la seconde chance s'applique de deux manières :

- la **2nde session** des épreuves terminales permet de présenter à nouveau une épreuve de type A **pour une UE qui n'a pas été validée** lors de la 1ère session et seulement si l'UE n'a pas été validée.
- pour les **TM1** qui ont obtenu une note strictement inférieure à 10/20, l'étudiant a la possibilité d'améliorer sa note, **à la condition d'avoir remis le TM1 dans le délai prévu et de solliciter la seconde chance auprès de l'enseignant concerné, dans la semaine suivant la correction des copies.** Un sujet de seconde chance sera alors fourni à l'étudiant qui devra être rendu dans un délai d'une semaine maximum après avoir reçu le second sujet. Selon la qualité du TM, la note sera alors réévaluée en cas de progression. Si le TM rendu ne répond pas aux exigences, la note restera en l'état. **Les TM2 ne sont pas concernés par la seconde chance.**

Les étudiants réfléchiront bien en amont à l'opportunité de demander une seconde chance, dans la mesure où un travail supplémentaire de seconde chance entraîne une surcharge de travail (et éventuellement un risque de retard) dans le dépôt des autres TM prévus dans le calendrier de la formation.

Le calendrier des épreuves

Le principe de l'évaluation continue intégrale suppose un étalement régulier des évaluations tout au long du semestre et de l'année.

Les TM (travail maison) proposent des sujets de genres variés. Ils sont conçus par les enseignants et joints à leurs cours sur Moodle, disponibles dans la section « validation » dans un fichier spécifique. La distinction entre TM1 et TM2 correspond à deux grandes périodes dans le semestre. Par ailleurs, le travail

proposé dans le cadre d'un TM peut correspondre à deux épreuves différentes, consécutives ou liées. Elles sont alors distinguées entre « a » et « b » et aboutissent à deux notes, une pour chaque épreuve. Les coefficients peuvent varier. L'ensemble des paramètres, ainsi que les dates d'échéance sont indiqués avec la structure des semestres (voir plus loin dans le *Guide pédagogique*, dans les rubriques des semestres).

La validation des **Langues anciennes** est soumise à un dispositif spécifique détaillé dans la rubrique « Langues anciennes » (voir plus loin dans le *Guide pédagogique*, dans la rubrique « Enseignements transversaux »).

Les Langues vivantes (LVE) et les PIX ont certaines spécificités :

- pour les LVE, un dispositif particulier peut être envisagé pour les langues hors Anglais et Allemand (voir dans ce *Guide pédagogique*, la rubrique « Enseignements transversaux »),
- pour les PIX (L-S2), la formation et les modalités sont présentées sommairement dans le présent *Guide pédagogique*, dans la rubrique « Enseignement transversaux » (des indications complémentaires figurent dans l'espace Moodle correspondant).

S'il y a lieu et sur justificatifs, une demande de dispense peut être déposée.

Comme déjà indiqué, la session des épreuves terminales est proposée à deux reprises :

La première session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025

La seconde session des épreuves terminales, dite session ECI, aura lieu

du lundi 16 juin au vendredi 20 juin 2025

**La présente publication du calendrier des épreuves vaut « convocation »
pour les épreuves de type A.**

La progression et la compensation

La Licence suppose la validation des six semestres qui la composent. Conformément au *Règlement...*, l'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence.

La progression par semestre est régie par le *Règlement...* Dans la modalité de l'enseignement à distance du diplôme, le semestre est annualisé et des dispositions particulières s'appliquent.

Le semestre est validé si la moyenne des notes obtenues à toutes les UE du semestre concerné est égale ou supérieure à 10/20. Il n'existe pas de note éliminatoire.

La note du semestre est calculée dès l'instant où la totalité des UE du semestre ont obtenu une note. Elle correspond à la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

La note d'une UE est calculée dès l'instant où la totalité des éléments qui la composent ont obtenu une note. Il s'agit de la moyenne des notes de chaque élément, affectées de leur coefficient.

La compensation se réalise à trois niveaux :

- entre les semestres d'une même année universitaire (pour la première année entre L-S1 et L-S2, pour la 2^e année entre L-S3 et L-S4, pour la 3^e année entre L-S5 et L-S6),
- entre les UE d'un même semestre,
- entre les différents éléments de l'UE.

Les deux semestres d'une même année universitaire se compensent entre eux, conformément au *Règlement...* : « La compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres ... d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres

5 et 6. » Cette disposition s'applique dans les mêmes termes au parcours EàD.

Cas particulier : « lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation. »

Toutes les UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire et sans seuil de compensation.

À l'intérieur d'une UE, tous les éléments se compensent entre eux, sans note éliminatoire et sans seuil de compensation. L'UE est acquise définitivement, sans possibilité d'améliorer la note, à partir du moment où la moyenne est égale ou supérieure à 10/20.

Règles de conservation des notes

Les notes obtenues à des épreuves dans des UE non acquises, y compris égales ou supérieures à 10/20, ne sont pas conservées d'une année sur l'autre.

Les notes obtenues aux épreuves de type B, généralement les TM sauf quelques exceptions, sont conservées pendant l'année tant que la seconde session des épreuves terminales n'est pas passée. Elles sont caduques en cas d'absence à la session des épreuves terminales.

Cas des étudiants résidant DROM-COM (ex. DOM-TOM), et hors de l'Europe (espace géographique)

Les étudiants résidant dans les DROM-COM (ex. DOM-TOM) ou à l'étranger, hors d'Europe, peuvent recourir, sur demande motivée, à un centre délocalisé d'examen pour se présenter aux épreuves terminales de la session ECI (évaluation continue intégrale). Ils devront s'adresser aux établissements partenaires de la Faculté quand un protocole existe, et se conformeront aux indications et obligations dudit protocole. À défaut, il leur revient de trouver l'institution ou l'organisme (p. ex., les Centres d'examen français de Campus France ou des Consulats de France) qui se portera localement garant de la probité et du bon déroulement des épreuves. Un accord préalable devra alors être obtenu des responsables compétents de la Faculté, qui s'assurent de la faisabilité du projet de délocalisation, notamment au regard des contraintes liées au décalage horaire. Ne seront recevables que les demandes formulées dans un délai raisonnable, lors de l'inscription pour en permettre l'organisation.

La plateforme Moodle

<http://ernest.unistra.fr>

<http://moodle.unistra.fr>

La plateforme collaborative Moodle est votre outil de communication et d'apprentissage. Elle sert entre autres à la consultation des documents et des supports de cours, à l'échange entre l'enseignant et les étudiants, ou à la restitution de vos travaux. Vous y trouverez également les informations concernant vos évaluations.

Moodle est accessible depuis votre environnement numérique ERNEST <http://ernest.unistra.fr> ou directement à l'adresse <http://moodle.unistra.fr>

Pour l'un et l'autre, votre identifiant et votre mot de passe seront demandés.

Sur la plateforme Moodle, les intitulés des espaces de cours de la Licence THC eàd sont tous précédés du même préfixe THCEAD. Pour votre sécurité pédagogique, ne sélectionnez aucun autre espace.

Pour connaître son **identifiant** :

<http://quiusisje.unistra.fr/quiusisje/bin/accueil>

Pour activer son compte ERNEST (environnement numérique de l'Unistra)

<http://ernest.unistra.fr> (cartouche : activation du compte [l'activation d'un compte nécessite parfois 24h])

Pour consulter ses messages

<http://partage.unistra.fr> (**une consultation régulière est nécessaire** : vous recevez sur votre adresse *prénom.nom@etu.unistra.fr* les messages de vos enseignants et des forums, les nouvelles pour votre semestre et les informations officielles)

La connexion à la plateforme Moodle se fait avec **le même identifiant et le même mot de passe** que celui de l'ERNEST. Il en va de même pour l'accès aux ressources bibliographiques en ligne des bibliothèques universitaires de l'Unistra, dont la BNU.

ERNEST – 1^{re} connexion

Si vous vous connectez pour la première fois à l'ERNEST, votre compte doit être activé. Rappel :

- sélectionner « **ERNEST** » (page d'accueil, bandeau supérieur, « **accès direct** », sous « **Messagerie** »)
- cliquer sur la commande « **activation du compte** » (au milieu à droite, une nouvelle fenêtre s'ouvre)
- dans la rubrique « **Vous êtes étudiant(e)** », cliquer sur « **activez votre compte** » et suivre les indications

Lorsque la saisie est validée, votre compte est activé. Vous pouvez vous connecter à l'ERNEST avec votre identifiant et votre mot de passe. Utilisez l'onglet « **Connexion** » (en haut à droite). Une fenêtre d'authentification s'ouvre. Vos identifiant et mot de passe restent les mêmes d'une année sur l'autre.

Les mêmes identifiant et mot de passe sont utilisés pour la consultation de votre messagerie, pour l'accès à la plateforme Moodle et pour l'accès aux services des bibliothèques du site strasbourgeois.

Moodle – 1^{re} connexion

Lors de votre premier accès à la plateforme Moodle, commencez par compléter **votre profil** en insérant une photo et en indiquant sommairement vos coordonnées :

- grâce à la **photo**, nous nous reconnaitrons plus facilement
- grâce aux **coordonnées**, des contacts seront possibles (lieu et e-mail Unistra, p. ex.)
- grâce à la **description**, vous partagerez une courte information sur vous et sur vos centres d'intérêts.

La qualité de nos relations et la communauté que nous formons s'en trouveront enrichies.

Le profil est accessible en haut à droite, en cliquant sur la place prévue pour sa photo, ou sous la rubrique « participants », en cliquant sur son nom. En cas de difficulté, vous pouvez contacter Mme Meriem Araf au +33 (0)3 68 85 68 86

L'accès aux cours sur Moodle

Pour accéder à vos cours, munissez-vous de **votre Contrat pédagogique** et de la **structure des semestres** détaillée dans les pages qui suivent. Celle-ci comprend, par semestre, les UE, le nom des

enseignants, les titres des cours et les modalités d'évaluation. Les cours en ligne sur la plateforme Moodle sont accessibles individuellement par le nom de l'enseignant ou par le titre du cours (préférer un élément significatif du titre au titre complet – attention aux diacritiques).

Sur la plateforme Moodle, pour réunir rapidement l'ensemble des cours d'un semestre, vous pouvez utiliser :

- soit le **préfixe** du semestre qui précède le titre du cours,
- soit l'espace Moodle « **Questions pratiques** », auquel vous êtes automatiquement inscrit, qui est une « gare de triage » vers tous les cours de la Licence EàD.

En procédant à l'aide du « **préfixe** » :

- se rendre sur Moodle, cliquer sur le cartouche « **s'inscrire à un cours** » (depuis le « **tableau de bord** »),
- renseigner le préfixe et uniquement le préfixe dans la rubrique « **rechercher des cours** ».

Le préfixe est commun aux cours du semestre. Il est indiqué dans le *Guide pédagogique* aux pages du semestre. Il se décline de manière régulière : THCEADL-S1, THCEADL-S2... THCEADL-S6. Le respect de la syntaxe est déterminant (majuscule, sans espace, tiret). Les cours qui apparaissent sont ceux du semestre. Si vous suivez des cours sur plusieurs semestres, l'opération doit être répétée pour chaque semestre.

Les cours doivent être sélectionnés ensuite en fonction de votre **Contrat pédagogique** :

- **inscrivez-vous rapidement à l'ensemble de vos cours,**
- **prenez connaissance des contenus et conditions de validation,**
- **établissez votre programme annuel de travail.**

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à nous contacter.

Sur la plateforme Moodle, les intitulés des espaces de cours de la Licence THC eàd sont tous précédés du même préfixe THCEAD. Pour votre sécurité pédagogique, ne sélectionnez aucun autre espace.

Clefs d'accès aux cours

Les **clés d'accès** aux cours sont :

- selon les numéros du semestre :
 - eadcatho-LS1
 - eadcatho-LS2
 - eadcatho-LS3
 - eadcatho-LS4
 - eadcatho-LS5
 - eadcatho-LS6
- selon la langue vivante :
 - eadcatho-allemand
 - eadcatho-anglais
- selon la langue ancienne :
 - eadcatho-grec
 - eadcatho-hebreu
 - eadcatho-latin
- selon le type pour les cours transversaux :
 - eadcatho-methodologie (pour le TD de méthodologie spécifique de l'eàd)
 - eadcatho-projet (pour le « Projet interdisciplinaire » des semestres pairs)

Sur la plateforme Moodle, **les intitulés des espaces de cours** de la Licence THC en enseignement à distance **sont tous précédés du même préfixe THCEAD**. Pour votre sécurité pédagogique, **ne sélectionnez aucun espace qui ne commence par THCEAD !**

Vous pouvez également vous inscrire aux cours à travers l'espace Moodle intitulé « Questions pratiques ». Si l'espace « Questions pratiques » n'apparaît pas sur votre « tableau de bord », cliquer sur le cartouche « s'inscrire à un cours » et renseigner dans la rubrique « rechercher des cours » le nom de l'espace : « Questions pratiques ».

Vous retrouverez dans l'espace « Questions pratiques » la structure des semestres avec des liens pour chaque cours. Cet espace est aussi conçu comme une **agora** avec des indications pratiques, des outils enrichis par les étudiants et les enseignants, un forum et encore d'autres fonctionnalités. **Les informations générales transitent par cet espace.**

Pour les cours, la validation des UE et des semestres, votre document de référence est le **Contrat pédagogique**, complété de la structure des semestres et des UE détaillées ci-après.

Le **Contrat pédagogique** indique les cours auxquels vous êtes inscrit et les UE que vous projetez de valider. La structure des semestres vous informe sur le type de validation par cours, les coefficients des épreuves (pour l'ECI) et l'identité de l'enseignant et du correcteur le cas échéant.



Les cours de licence

Théologie systématique (UE1)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Herméneutique et rationalité théologiques en catholicisme – M. Régis

TC1BAM1A	Ce cours est une initiation à la théologie. Il a le double objectif de définir la
24h	théologie comme objet d'étude et d'introduire l'étudiant à l'acte théologique
CM	à travers les outils et les méthodes propres à cette discipline. Dans un premier
Oral terminal (A)	temps, à partir des grandes figures de théologiens, nous parcourrons les
coef. 0.4	principaux lieux historiques d'émergence du discours théologique et nous
	serons amenés à définir la théologie dans la rencontre exigeante entre le
	mystère chrétien et les cultures humaines. Dans un second temps, nous
	envisagerons les différents champs d'étude de la théologie, leurs spécificités
	méthodologiques, leur interaction et leur articulation. Premiers pas en
	théologie, ce cours est ouvert à un large public.

Théologie de l'acte de foi : Écriture, Tradition et Magistère – M. Dumas

TC1BAM1B	Dieu s'intéresse-t-il à l'homme au point qu'on puisse mettre en Lui sa
24h	confiance ? Telle est la question fondamentale de la foi ; telle est l'expérience
CM	fondatrice qui a mis en route la tradition juive et sur laquelle s'est greffé le
QCM – échéance le	christianisme. Au croisement de l'Écriture, de la tradition théologique et
6 décembre 2024 - (B)	magistérielles ainsi que de la culture contemporaine, ce cours explorera
coef. 0.3	quelques-uns des aspects majeurs de l'acte de foi. D'abord, l'étude de la
TM2 – échéance le	Constitution Dei Verbum du Concile Vatican II servira de fil conducteur à la
21 février 2024 - (B)	réflexion. Puis la question de la foi sera abordée au travers d'une série de
coef. 0.3	coordonnées qui la spécifient : culture, ecclésiastialité, histoire, etc. Ce faisant, il
	ne s'agira pas tant d'exposer les contenus de la foi que de mettre en lumière
	ses ressorts profonds, à la fois humains et théologiques. Comment les
	chrétiens du XXI ^e siècle peuvent-ils encore dire : « Je crois » ?

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

L'Église des chrétiens – M. Homedes-Palau

TC1BBM1A	L'Église, mystère de communion : Pour la première fois de sa longue histoire,
24h	lors du concile Vatican II, l'Église s'est longuement présentée à elle-même et
CM	aux autres à travers la constitution conciliaire Lumen Gentium. Renonçant au
TM2 – échéance le	style juridique et administratif qui prévalait, ce document novateur adopte les
21 mars 2024 (B)	catégories de « mystère » et de « communion » pour désigner le
coef. 0.3	rassemblement des chrétiens. A la lumière de Lumen Gentium, nous étudierons
Ecrit terminal (A)	les grandes images qui définissent l'Église en référence au mystère trinitaire,
coef. 0.4	ainsi que les quatre « notes » proclamées à son sujet dans le Credo. Nous
	tiendrons compte des déplacements opérés par la remise en valeur des Églises

locales ou de la collégialité épiscopale, sans négliger les conséquences sur les ministères, les aspects œcuméniques et les incidences idéologiques.

Initiation à Saint Thomas d'Aquin – M. Milazzo

TC1BBM1B

12h

CM

TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B)

coef. 0.3

Innovante et traditionnelle, en rupture et en continuité, aux prises avec les problématiques de son temps tout en interrogeant ses sources, voici comment on peut qualifier le système de pensée charpenté par Thomas d'Aquin. Appelé « Docteur commun de l'Église », « Docteur angélique » ou encore « Docteur des docteurs », Thomas d'Aquin (1224/25-1274) a marqué l'histoire de la théologie catholique du Moyen-âge jusqu'à aujourd'hui. Pour reprendre les mots de Jean Paul II « saint Thomas occupe une place toute particulière, non seulement pour le contenu de sa doctrine, mais aussi pour le dialogue qu'il sut instaurer avec la pensée arabe et la pensée juive de son temps » (Fides et ratio, § 43). Témoin de ce système théologique vivant : la Somme théologique (Summa theologiae) et la dynamique de son plan structuré. Ce cours d'initiation et d'introduction vise à découvrir la pensée de l'Aquinat à travers un aperçu biographique de l'auteur, et une première approche de sa pensée théologique.

3^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Christologie dogmatique – M. Milazzo

TC1BCM1A

24h

CM

Oral terminal (A)

coef. 0.4

L'Église en ses développements dogmatiques et articles de foi reconnaît dans le Christ une seule personne en deux natures, pleinement humaine et pleinement divine. De fait, comment donc penser le Christ comme étant et pleinement homme et pleinement Dieu ? Plus encore, comment nous est-il possible de penser ces deux natures dans une seule personne ? Après avoir fait une présentation générale de l'histoire des conciles avec en ligne de mire le concile de Chalcédoine (451), nous nous interrogerons sur la réception de la christologie chalcédonienne au Moyen-âge chez Albert le Grand et Thomas d'Aquin.

Le Dieu des chrétiens – M. Vallin

TC1BCM1B

12h

CM

TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B)

coef. 0.3

Aussi mystérieuse, paradoxale, et, en somme, indéductible que soit la révélation du Dieu des Chrétiens, « un seul Dieu en trois personnes », il n'en reste pas moins qu'elle venait à la rencontre de la foi d'Israël à qui Dieu s'était adressé en premier. Elle venait aussi à la rencontre de communautés humaines puissamment intéressées à la question du divin. Outre le développement de la révélation sur le vrai Dieu intérieure à l'Écriture Sainte, nous aurons à explorer deux voies suivies par les civilisations pour s'expliquer sur la condition humaine, sur son désir de connaissance et de salut, sur sa proportion spécifique à l'infini de qualité : la voie des religions, avec leurs variations sur le divin, sur les dieux, sur dieu ; la voie de la philosophie, avec sa recherche d'une cause première de l'ordre du monde ou d'un garant ultime de l'ordre moral des libertés. Nous verrons comment les tenants de la foi trinitaire à l'intime de la religion du Christ ont su percevoir et exprimer la capacité propre à la Nouvelle Alliance d'accomplir

la quête religieuse des peuples et la recherche métaphysique des sages.

Théologie trinitaire – M. Milazzo

TC1BCM1C	Considérant le Dieu unique en trois Personnes (Père, Fils et Esprit-Saint), la
24h	formulation dogmatique de la Trinité, loin de se limiter à un problème de
CM	symétrie mathématique (tri-unité) pose à nouveau frais la question de la
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)	Révélation de Dieu : le Dieu des chrétiens est à la fois le Dieu Créateur et le
coef. 0.3	Dieu Trinité. De fait, comment donc définir le Dieu des chrétiens comme
	étant à la fois le Dieu unique et en trois Personnes à savoir le Père, le Fils et
	le Saint-Esprit ? Comment la foi de l'Église peut-elle confesser un Dieu révélé
	pleinement monothéiste et pleinement trinitaire ? La formulation
	dogmatique de la Trinité ne prendrait-elle pas le risque d'une dissociation
	logique (comment concevoir unité et pluralité des Personnes en Dieu ?) et
	ontologique (en quoi la Trinité n'est-elle pas incompatible avec le
	monothéisme, mais résulte précisément d'une Révélation divine du Dieu
	d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans le déroulé de l'Histoire) ? Après avoir
	fait une présentation générale de l'histoire des conciles avec en ligne de
	mire le concile de Chalcédoine (451) et les conciles de Constantinople I (381)
	et II (553), nous nous interrogerons sur les lexiques relatifs à la Trinité, aux
	processions des Personnes en Dieu et à leurs Missions avec un focus chez
	Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin.

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Sotériologie – M. Vallin

TC1BDM1A	L'Évangile du Christ se présente comme la proposition d'un salut intégral
24h	offert aux hommes pécheurs engagés dans le cosmos et dans l'histoire.
CM	Notre approche de théologie tout à la fois positive et spéculative expliquera
Ecrit terminal (A)	comment le donné scripturaire et les systèmes de la théologie classique (par
coef. 0.4	ex. Irénée, Anselme, Thomas d'Aquin) ont mis en lumière le grand paradoxe
	de la sotériologie chrétienne : le Dieu d'Israël se déclare comme le seul
	sauveur, et pourtant il appelle des hommes à coopérer à ses œuvres de
	salut. Ce paradoxe trouve sa forme parfaite et inouïe dans l'événement de
	la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, puisque Jésus est le Fils de
	Dieu mais qu'il sauve le monde par l'instrument de son humanité souffrante
	et glorifiée.

Les sacrements de l'initiation – M. Homedes Palau

TC1BDM1B	Ce cours est la première étude consacrée à la théologie des sacrements. Il
12h	commence par définir la notion de sacrement au sein de ce que l'on appelle «
CM	l'économie sacramentelle ». Après avoir présenté l'unité foncière des trois
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B)	sacrements de l'initiation (baptême, confirmation et eucharistie), il ouvre le
coef. 0.3	dossier biblique et le dossier patristique pour examiner la pratique et la
	signification du baptême et de la confirmation dans l'Église ancienne, puis
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)	l'évolution ultérieure de l'initiation chrétienne. Il allie l'analyse historique à la
coef. 0.3	réflexion théologique de nature systématique.

5^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**Les Sacrements : perspective générale – M. Milazzo**

TC1BEM1A	Héritière du traité classique De sacramentis in genere, la théologie sacramentaire générale connaît aujourd'hui un net regain d'intérêt. Inspirée des progrès de l'anthropologie des rites, nourrie de la réflexion sur le symbole et articulée à l'ecclésiologie de Vatican II, elle permet de féconder la réflexion des chrétiens aujourd'hui parfois effarés devant la crise dans la pratique des sacrements et l'érosion massive des repères de la foi. Dans une perspective de théologie fondamentale de la sacramentalité, nous partirons d'une analyse anthropologique de la ritualité ainsi que de l'expression symbolique, pour les articuler aux affirmations de la théologie sur les sacrements. La sacramentaire générale revendique en effet de mettre au jour à la fois un ordre sacramental et une structure théologique des sacrements, laquelle manifeste les caractères et le mouvement de la Révélation elle-même.
----------	---

**TM1 – échéance le
29 novembre 2024 (B)**
coef. 0.2

L'Eucharistie – M. Milazzo

TC1BEM1B	Ainsi que l'indique la tradition ecclésiale et théologique issue de Vatican II, c'est la célébration de l'eucharistie elle-même qui représente le point de départ de l'analyse et de la théologie de l'Eucharistie. Réciproquement, le Nouveau Testament et les traditions liturgiques éclairent la signification des principales étapes (ou dimensions) de l'action eucharistique : rassemblement, proclamation de la parole, mémorial, bénédiction/action de grâce, épiclesse, communion, mission. La recherche récente permet aussi d'aborder à frais nouveaux des débats qu'on pouvait croire figés, notamment la question de la présence eucharistique du Christ, l'enracinement pascal de la Cène, l'interprétation sacrificielle de la messe ou encore les problèmes posés par le ministère de la présidence eucharistique.
----------	--

**TM2 – échéance le
21 février 2025 (B)**
coef. 0.2

Pneumatologie et doctrine de la grâce – M. Vallin

TC1BEM1C	Le salut opéré par la croix du Christ et par sa résurrection devait rejoindre par la mission de l'Esprit-Saint son champ effectif d'opération qui est le cœur, ou l'esprit, ou encore l'âme de tout homme créé à l'image de Dieu. Nous explorerons le vaste domaine des notions que la théologie réunit sous le nom de grâce. Il s'agira d'abord de remonter aux sources scripturaires du lexique ici en cause, en vérifiant par exemple les correspondances entre l'idée d'une relation transformante de la Trinité à chaque personne et la proclamation du « Royaume de Dieu » advenu, laquelle forme le motif principal de la prédication de Jésus. Nous suivrons pas à pas les développements des dogmes anthropologiques, selon les contextes historiques qui les ont rendus nécessaires, telle la polémique entre saint Augustin et Pélage. La méthode théologique sera particulièrement illustrée dans une matière où les interventions du Magistère (conciles de Carthage en 411, d'Orange en 529, de Trente en 1546) ont arbitré entre des formules théologiques unilatérales ou
----------	---

Écrit terminal (A)
coef. 0.4

excessives.

TD de théologie systématique – M. Homedes-Palau

TC1BEM1D	Le TD de théologie systématique est un parcours initiatique sur les chemins des grands débats trinitaires, christologiques et pneumatologiques qui ont jalonné l'histoire de l'Église depuis l'avènement de Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Il veut aborder et mettre en lumière les grandes problématiques afférentes à la Trinité immanente et économique, l'incarnation du Christ, sa nature humaine et divine, sa relation au Père, son rapport aux hommes, le rôle du Saint-Esprit et son identité, etc. Dans ce but, le TD s'appuiera sur un large éventail de textes, allant des textes conciliaires à ceux des théologiens et spirituels.
12h	
TD	
TM3 – échéance le 21 mars 2024 (B)	
coef. 0.2	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Christologie fondamentale : Jésus de Nazareth – M. Dumas

TC1BFM1A	Avant d'en arriver aux procédures déductives du dogme christologique et trinitaire, il est indispensable de respecter le chemin spécifique de l'incarnation et la source scripturaire de la foi. Telle est l'intention de la christologie dite « fondamentale » qui commence aux récits évangéliques.
24h	
CM	
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B)	
coef. 0.4	Par une confrontation féconde aux explorations historiques et à leur rationalité critique, ce cours s'intéressera à la figure de celui qu'on appelle « Jésus de Nazareth ». Sans jamais renoncer à toutes les aspérités et à toute la diversité des récits évangéliques, il sera l'occasion de considérer de considérer combien la christologie appelle au fond bien plus qu'une certitude intellectuelle, pourtant nécessaire : un engagement de foi.

L'eschatologie – M. Vallin

TC1BFM1B	Tout l'exercice de la vie chrétienne dans l'Église s'accomplit sous l'horizon de la vie éternelle, en vue d'un état définitif déterminé pour tous et pour chacun par ce que la foi appelle le <i>jugement dernier</i> . Après avoir envisagé les conditions spécifiques de l' <i>épistémologie</i> dogmatique en ce domaine particulier des fins dernières — car ici l'objet qui doit être cru ne peut guère être connu par d'autres moyens que la foi —, ce cours reprendra les données positives livrées par l'Écriture Sainte, la tradition interprétative des Pères, des conciles, et des systèmes théologiques : elles constituent les normes de la foi sur le Ciel, le purgatoire et l'enfer, telles que le Magistère ordinaire les établit aujourd'hui. Enfin, nous proposerons une réflexion de théologie et d'anthropologie spéculatives qui mette en relief les intentions profondes manifestées sur la vocation de l'homme par la Révélation. En effet, elle s'éclaire non seulement par le début (la nature humaine), mais surtout par la fin (la participation dans la chair à la béatitude divine, ou son défaut).
12h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.3	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	

Sciences bibliques (UE2)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire d'Israël – Mme Laurent

TC1BAM2C	L'histoire d'Israël proposée par ce cours se fera selon un double pôle : les
12h	textes bibliques, notamment les livres dits « historiques » et les prophètes,
CM	d'une part, la documentation extrabiblrique, littéraire et archéologique,
Écrit terminal (A)	d'autre part. L'enjeu fondamental se situe dans l'articulation de ces deux
coef. 0.4	pôles. On placera ainsi les écrits bibliques dans leur contexte historique en
	offrant des repères indispensables et on éclairera la manière originale dont
	Israël a conçu et écrit son histoire au cours des siècles. Au-delà des données
	événementielles dont nous disposons, c'est le sens même des termes «
	histoire » et « historique » qui appelle réflexion avec le souci de respecter à
	la fois la discipline historique et la visée spécifique de la Bible qui articule
	théologie et histoire.

La Bible, de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament) – Mme Laurent

TC1BAM2D	Ce cours honorera à la fois la particularité de l'Ancien et du Nouveau Testament
24h	qui la composent ainsi que les catégories de figure et d'accomplissement qui la
CM	traversent. Pour la clarté, il considérera successivement les deux testaments et
TM1 – échéance le	offrira des données de base pour mieux comprendre ce qu'est la Bible et entrer
29 novembre 2024 (B)	dans son univers de façon raisonnée. Pour l'Ancien Testament, on s'appuiera
coef. 0.3	sur les éditions et documents dont nous disposons, la lecture du texte,
TM2 – échéance le	l'existence des écrits en langue originale et des traductions. Cela permettra au-
21 mars 2025 (B)	delà du repérage nécessaire de voir les questions qui se posent, leurs enjeux
coef. 0.3	pour l'écriture et l'intelligence des textes au plan littéraire, historique, culturel,
	théologique, de prendre conscience de la spécificité de ce livre.
	Pour le Nouveau Testament, la base reposera sur la présentation des écrits et
	des corpus littéraires qui le forment appelant la lecture personnelle
	indispensable des textes. Cela ouvrira deux champs : d'une part, le contexte
	historique de l'époque du Christ et des milieux de production des écrits, d'autre
	part, quelques lignes directrices gouvernant le processus de constitution de ces
	écrits. Percevoir ainsi les questions, restera au service d'une meilleure
	compréhension théologique des textes. Modestement dans ce cours
	introductif, on aura le souci de faire sentir l'unité fondamentale de l'écriture.

2^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**Littérature et théologie pauliniennes - Mme Siffer**

TC1BBM2A	Après une brève présentation de Paul et des questions relatives à sa biographie, le cours s'intéressera plus particulièrement à son œuvre littéraire.
12h	
CM	Il commencera par présenter le corpus paulinien dans son ensemble, avant de s'arrêter plus précisément à l'une ou l'autre épître authentique étudiée sous ses aspects littéraires et théologiques (circonstances de production, structure, particularités littéraires, contenu théologique), tout en introduisant aux grandes thématiques et problématiques pauliniennes. Cette démarche permettra à la fois de dégager les traditions primitives véhiculées par les écrits de Paul et de mesurer l'évolution de la pensée et des représentations pauliniennes.

TM3 – échéance le**21 mars 2025 (B)**

coef. 0.4

TD d'Ancien Testament – M. Keith

TC1BBM2B	Ce TD propose une initiation à une méthode synchronique d'interprétation des textes bibliques. Il s'appuie sur l'expérience commune de la lecture, ce qui permet à chacun d'aborder l'exercice sans prérequis disciplinaire. Ce qui se passe au moment où quelqu'un lit est observé, décomposé et investi dans la définition, l'explication et l'exercice de procédures qui serviront à interroger le sens profond d'un récit, et à commenter ses significations. Les procédures sont complémentaires, progressives, et s'additionnent pour former une méthode globale et autonome.
12h	
TD	L'étudiant acquerra progressivement une méthode synchronique d'analyse de texte, adaptée à la Bible et transposable à d'autres littératures. Il gagnera en autonomie dans son étude des péripécies bibliques et des textes en général. Il sera informé des méthodes d'exégèse et des différents outils de l'exégèse. Il saura investir sa connaissance de l'hébreu dans l'étude des péripécies bibliques.

TM1 – échéance le**6 décembre 2024 (B)**

coef. 0.15

TM2 – échéance le**21 février 2025 (B)**

coef. 0.15

Le Pentateuque : présentation générale et étude de textes. Cours et TD – M. Keith

TC1BBM2C	Ce cours consacré au Pentateuque est à la fois cours et TD , deux modalités qu'il articule étroitement. Ainsi, les moments de TD permettront à la classe de s'approprier la problématique de la séance. La question qui a guidé son élaboration est celle du lecteur et la façon dont le Pentateuque se propose d'être lu. Il y a dans son texte des énigmes qui permettent à qui les identifie d'approfondir le sens de l'ensemble. On comprend aussi, dans leur sillage, que son texte produit une lecture dynamique qui stimule et sollicite des compétences spécifiques.
24h	
CI (cours et TD)	Progressivement, l'étudiant saura investir un corpus et identifier les questions posées par son texte, ses livres et ses parties – il sera en mesure d'apprécier la place et le rôle d'un corpus au sein du canon biblique – il approfondira sa connaissance de l'hébreu par la pratique de l'herméneutique.

Ecrit terminal (A)

coef. 0.3

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Les évangiles synoptiques – M. Fricker**

TC1BCM2A	Ce cours introduit aux évangiles synoptiques qui seront considérés chacun en particulier, mais aussi dans ses relations aux autres. En effet, le constat des ressemblances et des divergences entre les évangiles de Matthieu, Marc et Luc pose le « problème synoptique », dont quelques hypothèses de résolution seront envisagées. Elles mettront en évidence les différentes formes et matériaux littéraires (récits, sentences, paraboles...) transmises par les rédacteurs des évangiles. Le cours se poursuivra ensuite par une présentation systématique de chacun des évangiles synoptiques.
24h	
CM	
QCM – échéance le 17 janvier 2025 (B)	
coef.0.3	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	

4^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**Prophétisme et livres prophétiques dans la Bible – M. Keith**

TC1BDM2A	Le cours traite du phénomène prophétique et des livres prophétiques dans la Bible. Il s'intéresse aux rôles et fonctions des prophètes, et présente les principaux aspects théologiques et littéraires des écrits qui leurs sont associés. Son fil conducteur est une quête de définition, qu'il cherche tour à tour parmi les auteurs contemporains, au niveau du canon de la Bible et auprès des prophètes dans la manière dont ils ont compris leur ministère. Des figures majeures du prophétisme biblique sont étudiées et des textes importants sont commentés.
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de décrire le prophétisme hébraïque dans ses grandes phases, de comprendre qu'il s'agit d'une réalité complexe qui n'est pas isolée, et de situer les principaux prophètes dans leur époque et dans une bible.
coef. 0.4	

TD de NT : études de textes des évangiles synoptiques – M. Fricker

TC1BDM2B	L'objectif de ces TD est de développer la lecture critique et scientifique des textes par la mise en œuvre d'une méthodologie dûment éprouvée. Il s'agira de suivre les différentes étapes d'une démarche de type historico-critique, tout en se perfectionnant dans l'utilisation des instruments de travail en exégèse biblique. Selon la progression, le parcours pourra être complété par la présentation d'autres approches et par une initiation à l'analyse narrative.
24h	
TD	
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B)	
coef.0.3	
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B)	
coef. 0.3	

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Introduction aux Psaumes – Mme Buffa**

TC1BEM2A	Le but principal de ce cours est d'introduire l'étudiant au Psautier comme livre et comme collection de textes individuels. L'introduction servira à donner quelques informations générales relatives au Psautier et à son exégèse. Par la suite, nous aborderons la structure du Psautier, les phénomènes stylistiques ainsi que les genres littéraires primordiaux. Enfin, nous étudierons un certain nombre de Psaumes en tenant compte des résultats de l'histoire de la recherche ainsi que des approches contemporaines, notamment celles appelées « canonique » et « poétique »
12h	
CM	
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)	
coef. 0.3	

Exégèse d'un corpus du NT – Mme Siffer

TC1BEM2B	L'évangile de Luc et le livre des Actes.
12h	Après s'être arrêté aux questions d'introduction générale et à la dynamique de l'œuvre lucanienne, le cours s'attachera à l'étude de plusieurs textes majeurs, parmi les plus représentatifs de l'ensemble Luc-Actes. Leur exégèse permettra à la fois de déterminer les procédés littéraires utilisés par l'auteur, de mettre en évidence les principaux aspects de sa stratégie narrative et de dégager les éléments majeurs de sa théologie. Tout au long de ce parcours seront mises en relief les évolutions notables de la recherche en matière d'exégèse lucanienne.
CM	
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	

6^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**Exégèse d'un livre sapientiel – Mme Laurent**

TC1BFM2A	Le livre du Siracide est un des ouvrages les plus longs de l'Ancien Testament. Ce texte deutérocanonique ne figure pas dans la Bible hébraïque. Cependant, on dispose depuis environ un siècle de plusieurs fragments du texte hébreu découverts au Caire, à Qumrân et à Massada. Les divergences entre ces manuscrits sont remarquables. De plus, les fragments hébreux s'éloignent considérablement des formes textuelles transmises par les codex grecs et latins. Afin d'introduire aux problèmes que soulève la tradition textuelle de ce livre, on étudiera le Prologue de la traduction grecque ainsi que plusieurs passages grecs. Cette lecture permettra aussi d'approfondir quelques aspects de la théologie et de l'éthique du livre, p. ex. l'idée de la sagesse et son rapport avec la Torah, l'honneur des parents, la charité envers les pauvres, etc.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B)	
coef. 0.3	

Etude d'un livre du Nouveau Testament – Mme Buffa

TC1BFM2B	Le cours présente une introduction générale à l'évangile de Jean. Il aborde les questions relatives à l'histoire de sa formation, ses caractéristiques littéraires et le message théologique qu'il diffuse. Cette présentation générale sera suivie de l'étude de quelques textes importants de l'évangile. Elle se prolongera à la fin par un bref survol des épîtres johanniques pour, surtout, situer les liens qui les relient au quatrième évangile et qui font de tout cet ensemble le corpus johannique.
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

La Bible et les Pères : histoire de l'exégèse patristique – M. Guignard

TC1BFM2C	Après un bref aperçu d'histoire du canon, ce cours abordera la façon dont les théologiens et pasteurs des premiers siècles ont interprété les textes bibliques et les méthodes qu'ils ont développées. Partant des antécédents païens (exégèse homérique) et juifs (Philon) et des exemples néotestamentaires de lectures typologiques ou allégoriques, la présentation sera chronologique, des Pères apostoliques à Augustin, en passant notamment par Irénée, Origène et les exégètes antiochiens.
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)	
coef.0.3	

Philosophie et théologie morale (UE3)**1^{er} semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)****Philosophie générale – Mme Bur**

TC1BAM3A	La liberté, notion complexe et centrale en philosophie, se situe à la croisée de vastes domaines de la pensée : la métaphysique, la théologie, la psychologie, l'éthique, la politique... Nous partirons de la description du phénomène de la liberté pour en rechercher l'essence. Celle-ci doit-elle être pensée comme absolue, indépendante de toute loi, de toute raison, de toute prédétermination ?
24h	
CM	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

Histoire de la philosophie antique – Mme Moulin

TC1BAM3B	Le cours de philosophie antique a pour but de proposer une entrée construite dans les grandes problématiques des philosophies grecque et latine. Berceau de la sagesse, la pensée antique est le moment de la mise en place des grandes interrogations philosophiques, que ce soit en métaphysique, épistémologie ou éthique. En tenant compte de l'universalité de la pratique rationnelle dans la recherche de la sagesse, il s'agira d'étudier les mises en oeuvre propres à chacun des auteurs envisagés, en particulier Platon, Aristote, Plotin, ainsi que les figures majeures de l'épicurisme et du stoïcisme.
24h	
CM	
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)	
coef. 0.3	

Théologie morale fondamentale – M. Trautmann

TC1BAM3C	Ce cours s'attache à définir éthique, morale et théologie morale dans une réflexion qui cherche à éveiller la responsabilité du sujet moral et à s'intéresser aux valeurs et normes qui conditionnent l'agir. Le cours s'attache alors à considérer le positionnement de la personne par rapport à la valeur et de se demander s'il est possible de déterminer une éthique des valeurs. Les réponses apportées à ce questionnement au cours de l'histoire permettent de présenter les grands courants de la pensée éthique et d'envisager le rapport entre éthique et christianisme.
24h	
CM	
TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B)	
coef. 0.3	

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Philosophie patristique – Mme Moulin**

TC1BBM3A	Si certains Pères de l'Église ont manifesté une attitude hostile à la pratique philosophique, d'autres ont cherché à accorder les données de la foi et celles de la rationalité, en faisant de la philosophie soit une propédeutique à l'acte de foi, soit une partie de la Révélation, soit une discipline propre à fournir le
12h	
CM	
TM1 – échéance le	

20 décembre 2024 (B) coef. 0.4	cadre et les concepts pour conduire au vrai. Pour d'autres encore, la philosophie est une discipline à étudier à part entière. Le cours présentera trois figures majeures de la « philosophie patristique » : Justin et Origène dans le monde grec ; Augustin dans le monde latin.
--	--

Histoire de la philosophie médiévale – Mme Iribarren

TC1BBM3B 24h CM	Dans ce cours nous chercherons à mettre en relief la confrontation entre la théologie chrétienne et la philosophie antique à travers les efforts d'assimilation qui en résultent au Moyen Âge. Nous focaliserons sur des auteurs allant de l'antiquité tardive, tels Augustin et Boèce, en passant par Anselme, Abélard, Thomas d'Aquin et Bonaventure au XIII ^e siècle, Duns Scot, Guillaume d'Ockham et Dante au XIV ^e siècle, jusqu'à Nicolas de Cues au XV ^e siècle. La problématique principale du cours sera le rapport entre la foi et la raison et l'articulation entre théologie et philosophie qui en découle.
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.2	
Écrit terminal (A) coef. 0.4	

3^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Anthropologie philosophique – Mme Tardivel

TC1BCM3A 24h CM	À l'heure où se pose la question de savoir si l'homme peut être « augmenté » par la technologie (transhumanisme), ce cours a pour objet d'introduire à la définition de la nature humaine dans son lien avec son environnement (monde). À travers certaines thématiques anthropologiques fondatrices (dualisme ou attributivisme ; médiation ; rapport à la nature et à la société ; conscience de soi ; homo faber et la culture contemporaine), le cours présentera quelques grands auteurs en anthropologie (Platon et Aristote ; saint Augustin et Jean Scot Erigène ; Descartes et Pascal ; Rousseau et Kant ; Bergson et Hannah Arendt ; la psychanalyse) pour interroger les récentes critiques de la notion même d'anthropologie à la suite de Foucault.
Écrit terminal (A) coef. 0.3	

Histoire de la philosophie moderne et contemporaine – Mme Bur

TC1BCM3B 24h CM	Ce cours a pour objet la connaissance et l'examen critique des grands auteurs et courants philosophiques des périodes moderne (notamment Descartes, Kant, Hegel, Nietzsche) et contemporaine (la phénoménologie, le néopositivisme), l'accent étant mis sur la compréhension des enjeux de la révolution cartésienne et de ses conséquences sur l'histoire de la pensée philosophique.
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3	

L'agir humain – Mme Larivé

TC1BCM3C 12h CM	Ce cours se penche sur la complexité de l'agir humain, sur ses multiples déterminations (peurs, passions, violence, ignorance...) en intégrant les notions de loi, de valeur, de vertu... Il étaye le jugement de moralité dans la perspective rationnelle et chrétienne. Son objectif est de faire comprendre la complexité de l'agir humain. Tout geste, toute attitude est le résultat non seulement de la volonté libre, mais aussi de bien d'autres facteurs.
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4	

4^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Philosophie morale et politique – Mme Tardivel

TC1BDM3A	Le cours vise à introduire ainsi aux principaux concepts et aux modes
----------	---

12h d'argumentation de la philosophie morale et politique à partir de la notion
CM de justice.

Ecrit terminal (A)

coef. 0.25

Éthique des vertus – M. Trautmann

TC1BDM3B

12h

CM

**TM1 – échéance le
6 décembre 2024 (B)**

coef. 0.25

Ce cours aborde les vertus morales en ce qu'elles permettent de structurer une réflexion sur la vie morale dont l'horizon est celui du bonheur.

TD d'éthique : la conscience morale – Mme Larivé

TC1BDM3C

12h

TD

**TM2 – échéance le
21 février 2025 (B)**

coef. 0.25

Ce TD décrypte ce que l'on entend par conscience morale afin d'en saisir les points de force et de fragilité à partir d'une perspective historique. Il articule cette réflexion sur les données des sciences humaines, enfin d'examiner les grandes lignes du « jugement de conscience » et de la formation de celle-ci. Sa chronologie est historique, s'intéressant à la conscience depuis l'antiquité, la Bible, jusqu'à la période moderne, en passant par les Pères de l'Église et surtout la période charnière du moyen-âge, avec en particulier Thomas d'Aquin, mais aussi juste avant la querelle entre S. Bernard et Abélard.

Philosophie de la nature – Mme Tardivel

TC1BDM3D

12h

CM

**TM3 – échéance le
11 avril 2025 (B)**

coef. 0.25

Après avoir restitué plusieurs approches paradigmatiques de la pensée de la nature dans les périodes antique, moderne et contemporaine, le cours introduit à plusieurs débats fondamentaux actuels qui concernent les rapports entre nature, temporalité, histoire, évolution, création et anthropologie. On traitera tout particulièrement de la question disputée de la « loi naturelle » en référence aux travaux récents qui mettent en interface les sciences physiques et biologiques, la philosophie et la théologie. On introduira enfin à la lecture de l'encyclique Laudato Si' sur l'écologie intégrale.

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Éléments d'éthique sociale et familiale – M. Feix

TC1BEM3A

36h

CM

**TM1 – échéance le
20 décembre 2024 (B)**

**TM2a – échéance le
21 mars 2025 (B)**

coef. 0.2

TM2b – échéance le

L'Église existe au cœur de notre société. Elle dit des paroles de vie sur de nombreux sujets qui touchent les hommes et les femmes de notre temps. Elle leur offre des critères de discernement pour conduire leur vie au nom de Jésus-Christ. Ce cours magistral introduit à la pensée sociale de l'Église catholique qui résulte d'une observation des réalités sociales, économiques et politiques vécues par les hommes et les femmes de notre temps et de sa confrontation avec l'Évangile et les grands principes de la pensée sociale déjà mis en lumière dans le Compendium de la doctrine sociale de l'Église (dignité humaine, bien

21 mars 2025 (B) coef. 0.4	commun, subsidiarité, participation, solidarité, paix, justice, sauvegarde de la création...). Le cours aborde aussi une méthodologie d'analyse sociale.
TM2a + TM2b – échéance le	
21 mars 2025 (B) coef. 0.4	
Écrit terminal (A) coef. 1 si la moyenne du TM2a + TM2b est inférieure à 10/20.	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Épistémologie et philosophie du langage – Mme Bur

TC1BFM3A 10h CM	L'objectif du cours est d'introduire aux concepts fondamentaux de la réflexion philosophique sur le langage, notamment : langue, parole, discours, énoncé, signe, signification, référence. Sous l'influence de la philosophie « analytique », de tradition anglo-saxonne, l'analyse du langage a occupé au siècle dernier une place prépondérante. On étudiera en quoi le <i>linguistic turn</i> a consisté et quelles ont été ses conséquences sur la définition de la pensée, des rapports de la pensée et du réel, et, plus largement, de la philosophie.
TM1 – échéance le	
20 décembre 2024 (B) coef. 0.4	

Métaphysique – Mme Moulin

TC1BFM3B 20h CM	Le cours a pour objet de restituer les grands moments de l'histoire de l'herméneutique, en partant des premiers jalons philosophiques (Platon, Philon) et théologiques (Origène, saint Augustin, Flacius), en se focalisant ensuite sur la naissance de l'herméneutique philosophique comme telle (Schleiermacher), ses développements immédiats (Droysen, Dilthey) et ses tournants contemporains (Heidegger, Gadamer, Ricoeur). Il introduira à l'histoire des problèmes posés par la raison herméneutique à la philosophie et à la théologie. Intégrant les travaux les plus récents notamment ceux qui concernent les trois foyers conceptuels de l'« explication », de la « compréhension » et de l'« interprétation », il montrera que, loin de reléguer la métaphysique, l'herméneutique la présuppose et l'exige.
TM2 – échéance le	
21 mars 2025 (B) coef. 0.3	
Écrit terminal (A) coef. 0.3	

Histoire de l'Église (UE4)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 9 ECTS – COEF. 3)

Histoire du christianisme antique (Ier – IIIe siècle) – M. Cutino

TC1BAM4A 24h CM	Ce cours d'introduction à l'histoire de l'Église présentera l'état actuel des recherches sur la naissance du christianisme et sur les trois premiers siècles de son histoire. Ce cours cherchera à faire entrer chaque participant dans une démarche historique rigoureuse qui sache faire la distinction entre l'état de nos connaissances actuelles et les innombrables hypothèses proposées pour comprendre les sources et les questions majeures de cette histoire : d'abord la difficile question des rapports entre « judaïsme » et « christianisme » et de l'identité chrétienne face à la religion de l'Empire –
TM1 – échéance le	
20 décembre 2024 (B) coef. 0.3	
TM2 – échéance le	
11 avril 2025 (B)	

coef. 0.3	histoire des persécutions (l'œuvre de Justin sera là le témoin privilégié) ;
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	puis les problèmes spécifiques à la 3e génération des chrétiens, lorsque le patrologue rencontre l'exégète à la fin du Ier siècle, en lisant la littérature classée tardivement sous le nom de « pères apostoliques ». Ensuite l'étude de l'œuvre d'Irénée constituera une introduction à l'histoire de la mise en place d'un système normatif, doctrinal et institutionnel (où les notions d'Écriture, de Tradition, de succession, de listes épiscopales, de règle de Vérité, de Charisme de Vérité se mettent en place en réaction contre les « adversaires » du moment). La dernière partie de ce cours présentera les principaux auteurs en les situant dans les Églises de leur temps : le cas difficile d'un Hippolyte adversaire de Calliste pour l'Église de Rome, Tertullien puis Cyprien (Carthage), Clément et Origène (Alexandrie).

2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire du christianisme antique (IVe - VIIe siècle) – M. Cutino

TC1BBM4A	Ce cours proposera l'étude des grandes questions posées par l'histoire de l'Église du IVe au VIIe s., et tout particulièrement : les attitudes variées des chrétiens face aux mutations des comportements de l'Empire envers la religion chrétienne (de la « conversion de Constantin » à la chute de l'Empire romain et aux grandes migrations de peuples) ; les transformations des structures ecclésiales et les mutations des systèmes de valeurs (Église locale, groupements supra-locaux ; l'institution synodale et conciliaire ; naissance d'un monachisme chrétien, élaboration d'un système hiérarchique, continence des clercs majeurs, etc.) ; les questions théologiques (trinitaires et christologiques; donatisme; pélagianisme) dans leurs contextes historiques et institutionnels. Témoin de tous les aspects de cette histoire, la littérature patristique connaît son apogée aux IVe et Ve s. Le cours situera d'abord les principaux auteurs chrétiens dans leurs contextes historiques, institutionnels et théologiques (en lien étroit avec les informations fournies par le cours d'histoire de l'Église à la même période). Une attention particulière sera portée à certains auteurs : Ambroise, Jérôme, Rufin, Augustin, Léon le Grand, Gélase pour les latins, Eusèbe, Athanase, Basile et Jean Chrysostome pour les Grecs.
24h	
CM	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B)	
coef. 0.3	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de l'Église médiévale : Haut Moyen Âge (VIIe - XIe siècle) – M. Aoun

TC1BCM4A	Les siècles qui prolongent l'Antiquité sans rupture en Orient et qui voient la transformation de l'Occident barbare sous la conduite du royaume franc enregistrent des évolutions divergentes de la vie de l'Église dans les deux parties de l'ancien monde romain. Les rôles respectifs des monarchies byzantine et franque dans la conduite des affaires de l'Église dessinent des modèles de rapports différents entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel.
24h	
CM	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B)	
coef. 0.3	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	Une grande attention sera accordée à la crise iconoclaste et à la réforme carolingienne, aux causes du schisme de Photius et de celui de 1054, aux

coef. 0.3	conditions de la vie de l'Église en Occident à l'époque féodale, ainsi qu'au processus qui a conduit à la réforme grégorienne.
Écrit terminal (A)	
coef. 0.4	

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de l'Église médiévale en Occident : XIe – XVe siècle. Cours et TD – Mme Iribarren

TC1BDM4A	Suivant un parcours historique, ce cours propose une introduction à l'histoire de l'Église médiévale, en étudiant son rôle dans la société, ses structures d'encadrement (l'Université, les ordres religieux, les conciles) et ses transformations majeures. On abordera également les questions du politique dans le rapport entre la papauté et les pouvoirs séculiers, ainsi que les principaux développements culturels et intellectuels.
24h	
CI (cours et TD)	
TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B)	
coef. 0.3	
QCM – échéance le 21 mars 2025 (B)	
coef. 0.3	

Histoire de l'Église moderne. Cours et TD – M. Schmitz

TC1BDM4B	La longue aspiration médiévale à une réforme de l'Église latine débouche dans la première moitié du XVIe siècle, sur le temps des Réformes protestante et catholique, mais aussi sur les déchirements des guerres de religion. Le Concile de Trente ouvre une époque de constructions confessionnelles, qui s'étend jusqu'au début du XVIIIe siècle ; la contestation janséniste et la montée des Lumières dans la seconde moitié du XVIIIe siècle annoncent des secousses plus profondes, qui vont ébranler la société et marquer la fin de l'ancien Régime.
24h	
CI (cours et TD)	
Oral terminal (A)	
coef. 0.4	

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de l'Église (premier XIXe siècle) – M. Schmitz

TC1BEM4A	Le cours étudie les conséquences du « choc fondateur » représenté par la Révolution française sur la société : l'ultramontanisme et son combat contre la modernité, le débat entre le catholicisme intransigeant qui s'affirme à l'époque de la Restauration et un catholicisme libéral marginalisé mais actif, le programme contre-révolutionnaire de l'Église à travers les missions, l'essor des congrégations, notamment féminines, et les nouvelles formes de piété, en particulier la dévotion mariale.
12h	
CM	
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B)	
coef. 0.4	

Les origines de la liturgie – M. Smyth

TC1BEM4B	Ce cours offre une introduction aux concepts fondamentaux de la liturgie et aux anaphores d'Orient et d'Occident. Il comprend deux parties. D'abord l'étude de l'historiographie liturgique et ses enjeux (sources, champs d'étude de la liturgie...). En seconde partie: l'histoire des anaphores classiques de l'Orient et de l'Occident.
12h	
CM	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.3	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Histoire de l'Église de 1870 à nos jours. Cours et TD – Mme Lurgo**

TC1BFM4A	Après les rapports conflictuels entre l'Église romaine et les États, la mise en place d'un catholicisme qui se voudrait « intégral », à partir du projet de reconquête chrétienne de Léon XIII, est exposée dans ses dimensions sociales, spirituelles et missionnaires. Les limites de l'entreprise sont évoquées notamment avec la crise moderniste. L'essoufflement du temporalisme social et la maturation des mouvements de renouveau conduisent au Concile Vatican II. Après un survol de son histoire, on étudiera comment Paul VI et Jean Paul II mettent en œuvre les réformes conciliaires, parmi des contestations qui, pour être minoritaires, n'en sont pas moins significatives ; ces réformes doivent faire face également au retrait de l'emprise culturelle du christianisme en Occident. Le cours esquisse les voies nouvelles expérimentées par l'Église, concernant notamment les femmes, et la nouvelle géographie du catholicisme.
24h	
CI (cours et TD)	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B)	
coef. 0.3	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Ecrit terminal – (A)	
coef. 0.4	

Méthodologie EàD (UE5)**1^{er} semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)****Méthodologie spécifique de l'EàD – M. Keith et M. Trautmann**

TC1BAM5A	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EAD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
24h	
TD	
TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

Langues anciennes ou méthodologie EàD (UE5)**2^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)****Méthodologie spécifique de l'EàD – M. Keith et M. Trautmann**

TC1BBM5A	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EAD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
24h	
TD	
TM1 échéance le 8 novembre 2024 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le	

11 avril 2025 (B)

coef. 0.3

Entretien terminal (A)

coef. 0.3

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) - Grec

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM1A (grec 1) ou

Grec 1 : Mme Buffa

TC1BPM1B (grec 2) ou

Grec 2 : Mme Siffer

TC1BPM1C (grec 3)

Grec 3 : Mme Buffa

24h

TD

Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Hébreu

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM2A (Hébreu 1) ou

Hébreu 1 : M. Keith

TC1BPM2B (Hébreu 2) ou

Hébreu 2 : Mme Laurent

TC1BPM2C (Hébreu 3)

Hébreu 3 : Mme Laurent

24h

TD

Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Latin

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM3A (Latin1) ou

Latin 1 : M. Cutino

TC1BPM3B (Latin 2) ou

Latin 2 : Mme Martin

TC1BPM3C (Latin 3)

Latin 3 : M. Guignard

24h

TD

Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

3^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Méthodologie spécifique de l'EàD– M. Keith et M. Trautmann**

TC1BCM5A

24h

TD

Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EAD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise

- TM1 – échéance le 8 novembre 2024** (B)
coef. 0.4
- TM2 – échéance le 11 avril 2025** (B)
coef. 0.3
- Entretien terminal** (A)
coef. 0.3
- en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) - Grec

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

- TC1BRM1A (grec 1) ou **Grec 1 : Mme Buffa**
TC1BRM1B (grec 2) ou **Grec 2 : Mme Siffer**
TC1BRM1C (grec 3) **Grec 3 : Mme Buffa**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
- TM1 – TM2 – TM3 – TM4** (A)
coef. 0.25
- Oral terminal** (A)
coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Hébreu

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

- TC1BRM2A (Hébreu 1) ou **Hébreu 1 : M. Keith**
TC1BRM2B (Hébreu 2) ou **Hébreu 2 : Mme Laurent**
TC1BRM2C (Hébreu 3) **Hébreu 3 : Mme Laurent**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
- TM1 – TM2 – TM3 – TM4** (A)
coef. 0.25
- Oral terminal** (A)
coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Latin

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

- TC1BRM3A (Latin1) ou **Latin 1 : M. Cutino**
TC1BRM3B (Latin 2) ou **Latin 2 : Mme Martin**
TC1BRM3C (Latin 3) **Latin 3 : M. Guignard**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
- TM1 – TM2 – TM3 – TM4** (A)
coef. 0.25
- Oral terminal** (A)
coef. 0.75

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Méthodologie spécifique de l'EàD

Cours de M. Keith et de M. Trautmann

TC1BDM5A	Ce TD de méthodologie a été conçu pour les étudiants primo-entrants de la formation Licence THC en enseignement à distance (EAD), indépendamment de leur semestre. Il est destiné à les accompagner et à les aider dans la mise en œuvre de leurs études, à assurer un suivi durant leur première année, à favoriser les regroupements entre étudiants et à faciliter les relations avec l'équipe pédagogique.
24h	
TD	
TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B)	
coef. 0.4	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) - Grec

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM1A (grec 1) ou	Grec 1 : Mme Buffa
TC1BPM1B (grec 2) ou	Grec 2 : Mme Siffer
TC1BPM1C (grec 3)	Grec 3 : Mme Buffa
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	
coef. 0.75	

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Hébreu

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM2A (Hébreu 1) ou	Hébreu 1 : M. Keith
TC1BPM2B (Hébreu 2) ou	Hébreu 2 : Mme Laurent
TC1BPM2C (Hébreu 3)	Hébreu 3 : Mme Laurent
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)	
coef. 0.25	
Oral terminal (A)	
coef. 0.75	

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Latin

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM3A (Latin1) ou	Latin 1 : M. Cutino
TC1BPM3B (Latin 2) ou	Latin 2 : Mme Martin
TC1BPM3C (Latin 3)	Latin 3 : M. Guignard
24h	
TD	Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) Moodle
coef. 0.25
Oral terminal (A)
coef. 0.75

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) - Grec

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM1A (grec 1) ou **Grec 1 : Mme Buffa**
TC1BRM1B (grec 2) ou **Grec 2 : Mme Siffer**
TC1BRM1C (grec 3) **Grec 3 : Mme Buffa**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)
coef. 0.25
Oral terminal (A)
coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Hébreu

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM2A (Hébreu 1) ou **Hébreu 1 : M. Keith**
TC1BRM2B (Hébreu 2) ou **Hébreu 2 : Mme Laurent**
TC1BRM2C (Hébreu 3) **Hébreu 3 : Mme Laurent**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)
coef. 0.25
Oral terminal (A)
coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Latin

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BRM3A (Latin1) ou **Latin 1 : M. Cutino**
TC1BRM3B (Latin 2) ou **Latin 2 : Mme Martin**
TC1BRM3C (Latin 3) **Latin 3 : M. Guignard**
24h
TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)
coef. 0.25
Oral terminal (A)
coef. 0.75

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) - Grec

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM1A (grec 1) ou **Grec 1 : Mme Buffa**

TC1BPM1B (grec 2) ou **Grec 2 : Mme Siffer**

TC1BPM1C (grec 3) **Grec 3 : Mme Buffa**

24h

TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Hébreu

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM2A (Hébreu 1) ou **Hébreu 1 : M. Keith**

TC1BPM2B (Hébreu 2) ou **Hébreu 2 : Mme Laurent**

TC1BPM2C (Hébreu 3) **Hébreu 3 : Mme Laurent**

24h

TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Langue ancienne (pour l'étudiant qui n'est pas primo-entrant) – Latin

Voir chapitre des langues anciennes (p. 76)

TC1BPM3A (Latin1) ou **Latin 1 : M. Cutino**

TC1BPM3B (Latin 2) ou **Latin 2 : Mme Martin**

TC1BPM3C (Latin 3) **Latin 3 : M. Guignard**

24h

TD Pour les dates de remise des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A)

coef. 0.25

Oral terminal (A)

coef. 0.75

Autres disciplines spécifiques - (UE6)

1^{er} semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Notions fondamentales d'histoire des religions – M. Kim

TC1BAM6A Ayant pour objectif de permettre l'emploi critique des notions

24h fondamentales relatives aux phénomènes religieux, le cours propose, après

TD la présentation de l'histoire, des méthodes et des spécificités de la discipline

TM1 – échéance le d'histoire des religions, une approche à la fois historico-contextuelle et comparative des trois éléments constitutifs des grandes religions du

29 novembre 2024 (B)

coef. 0.3

Ecrit terminal (A)

coef. 0.4

Sociologie des religions – M. Goulet

TC1BAM6B	Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiants la sociologie des religions. Il débute par une présentation de la spécificité du raisonnement sociologique (en tant que discipline académique) sur la religion. Il revient ensuite sur la contribution à la sociologie des religions d'auteurs classiques en la matière.
12h	
CM	
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B)	
coef. 0.3	

2° semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Iconographie chrétienne – M. Smyth**

TC1BBM6A	Art pictural, idéologie et liturgie, depuis la naissance de l'iconographie chrétienne jusqu'à l'époque de la crise iconoclaste. Ce cours, portant sur l'art pictural, depuis la naissance de l'iconographie chrétienne jusqu'à la crise iconoclaste, suit donc un plan chronologique, où l'on insiste sur les enjeux idéologiques et liturgiques sous-jacents
12h	
CM	
Oral terminal (A)	
coef. 0.5	

1 choix parmi 2**TD d'architecture chrétienne – M. Smyth**

TC1BBM6B	Architecture chrétienne. L'architecture ecclésiastique dans sa relation à la liturgie, depuis sa naissance jusqu'à la fin de la période romane. Ce cours porte sur l'architecture ecclésiastique dans sa relation à la liturgie depuis sa naissance jusqu'au début du Moyen Âge. Le cours suit un plan chronologique.
12h	
TD	
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B)	
coef. 0.5	

Projet interdisciplinaire – M. Vallin

TC1BBM6C	« À Bible ouverte dans la Ville ouverte »
12h	La Bible n'est pas un livre qui se referme sur lui-même, comme s'il voulait avoir le dernier mot. La Bible a formé et forme encore la matrice de prolifération de beaucoup d'autres paroles et de beaucoup d'autres livres. Il n'est pas un livre mort dans le cimetière de bibliothèques oubliées : il est un livre vivant qui communique la vie aux esprits et aux cultures, si éloignées qu'elles soient, aussi bien dans le temps que dans l'espace.
CM	
TM2 – échéance selon la nature du projet (B)	
coef. 0.5	
	Deux principes généraux du projet : le premier principe consiste à traiter un aspect du livre qui intéresse la foi catholique et l'histoire de sa culture : foyer biblique de la foi, et déclinaison contextuelle du rapport à la Bible ; le deuxième principe regarde la localisation dans des lieux emblématiques de Strasbourg de ces regards multiples sur le livre, en fonction de l'époque, de l'usage, du décor, de la communauté de destination.
	Le programme sera formé de cellules successives distribuées dans les quatre demi-journées de l'horaire, et gérées par un ou plusieurs enseignants et étudiants : mercredi 22 et jeudi 23 janvier 2025

3° semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)**Le droit canonique dans la vie de l'Église – M. Joubert**

TC1BCM6A	Depuis son origine, l'Église connaît une forme de régulation juridique. Cette
----------	---

12h CM Ecrit terminal (A) coef. 0.25	forme a varié tout au long de son histoire au gré des modèles institutionnels et politiques au sein desquels l'Église vit. Dès lors se pose la question du rapport entre le droit canonique et la mission de l'Église d'annoncer l'Évangile. Ce cours vise à présenter les caractéristiques principales du droit canonique et à en présenter les enjeux théologiques fondamentaux.
--	--

Théologie spirituelle – M. Dumas

TC1BCM6B 12h CM TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.25	<p>Loin d'être une sorte de niche réservée aux croyants, la spiritualité se présente aujourd'hui comme un courant étendu et protéiforme qu'il convient d'accueillir avec autant de bienveillance que de discernement théologique.</p> <p>Cette sorte d'occasion permettra aussi de revenir à frais nouveaux sur cette opposition ruineuse, en christianisme, entre théologie et spiritualité. La théologie acquiert ici ses lettres de noblesses en se proposant comme un outil au service d'une vie spirituelle réellement greffée sur le Christ, au moyen des médiations ordinaires du christianisme au premier rang desquelles se trouve l'Écriture.</p>
--	---

TD de droit canonique – M. Joubert

TC1BCM6C 12h TD TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.25	<p>Les travaux dirigés visent l'acquisition de méthodes de travail en droit canonique, en particulier la lecture précise des textes normatifs et une première approche de leurs sources ainsi que l'utilisation d'instruments de travail (revues, bibliographies...). Tout en intégrant la réflexion autour de textes doctrinaux, l'accent sera mis sur l'analyse des canons et leur mise en perspective théologique et historique.</p>
---	---

Théologie du mariage – M. Dumas

TC1BCM6D 12h CM TM3 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.25	<p>Dernier venu dans le septénaire en raison de sa connexion très étroite avec les réalités humaines, le sacrement du mariage constitue sans doute un des trésors de la tradition chrétienne concernant l'union de l'homme et de la femme. Pourtant, aujourd'hui comme hier, il se révèle aussi un lieu tout particulier de perplexité et de souffrances.</p> <p>Sans pessimisme excessif, sans angélisme non plus, ce cours cherchera à dégager quelques axes théologiques et spirituels concernant le sacrement du mariage : son histoire complexe, son actualité, ses enjeux.</p>
--	--

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Histoire de la liturgie. Cours et TD – M. Smyth

TC1BDM6A 24h Cl (cours et TD) TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3 Ecrit terminal (A) coef. 0.4	<p>Ce cours porte sur la genèse historique des rites du baptême, de l'eucharistie, de l'office quotidien et de Pâques. Il couvre la naissance d'une liturgie chrétienne dans le contexte d'un parti juif eschatologique ; l'émergence d'une liturgie spécifiquement chrétienne ; la liturgie ecclésiastique de l'Empire chrétien.</p>
---	---

Théologie pratique et pastorale – Mme Aulenbacher

TC1BDM6B	Ce cours de théologie pratique met à la disposition de l'étudiant(e) des repères
24h	théoriques et pratiques (sciences humaines et sciences théologiques)
CM	nécessaires à l'élaboration d'une action pastorale dans différents cadres :
TM1 – échéance le	catéchèse, enseignement religieux, pastorale de la santé, milieu carcéral,
29 novembre 2024 (B)	aumônerie, etc. Les apports théoriques (pédagogie, psychologie et
coef. 0.3	spiritualité) permettront de se situer intellectuellement dans l'environnement
	culturel et ecclésial contemporains, et d'agir en pastorale, avec justesse et
	cohérence face aux différents publics et à leurs demandes de formation et
	d'accompagnement.

5^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)**Théologie pratique et spiritualités – Mme Aulenbacher**

TC1BEM6A	L'accomplissement de soi, l'altérité, les expériences de « vie intérieure », la
24h	fraternité, la recherche de sens, l'éthique, le symbolique, la pluralité des
CM	Églises et des mouvements religieux, font partie intégrante de la quête
Ecrit terminal (A)	spirituelle, à la fois riche et complexe, de nos contemporains. Les
coef. 0.4	déplacements du « croire » sont évidents. Face au large éventail de
	spiritualités – religieuses ou laïques – proposées aujourd'hui, de nouveaux
	défis théologiques, anthropologiques, psychologiques, spirituels,
	sociologiques et ecclésiologiques s'imposent. La recherche des théoriciens
	et l'expérience des praticiens constituent une véritable réflexion
	interdisciplinaire sur la question des spiritualités et de la théologie
	aujourd'hui. Les repères pratiques et pastoraux permettront aux
	étudiant.e.s de se positionner en tant que sujet adulte, libre et responsable,
	capables de comprendre les différents aspects de la communication
	intersubjective et de situer leur agir dans un contexte institutionnel précis.
	Ce cours mettra en évidence la dimension pluridisciplinaire des
	responsabilités ecclésiales et permettra de discerner les enjeux de la
	théologie pratique dans une dynamique de recherche-action.

Histoire des religions orientales – M.Kim

TC1BEM6B	Le cours aborde quatre des religions orientales, notamment l'hindouisme,
12h	le bouddhisme, le confucianisme et le taoïsme. Par l'intermédiaire d'une
CM	présentation des grandes lignes de leur histoire et de leurs doctrines
TM1 – échéance le	fondamentales respectives, ainsi que de leurs textes majeurs, le cours
6 décembre 2024 (B)	permettra aux étudiants d'accéder aux connaissances fondamentales de
coef. 0.3	ces traditions religieuses indiennes et extrême-orientales.
TM2 – échéance le	
21 mars 2024 (B)	
coef. 0.3	

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 2 options sur 3**Droit canonique : le droit matrimonial – M. Ky-Zerbo**

TC1BFM6A	De la formation à la rupture du lien matrimonial, comment l'Église catholique
----------	---

12h organise-t-elle le droit du mariage ? Le cours développe l'ensemble des normes
 CM actuelles prévues par le Code de Droit canonique de 1983, en ce qui concerne
TM1 – échéance le la préparation au mariage, les empêchements, le consentement et la forme de
29 novembre 2024 (B) la célébration du mariage. La rupture du lien matrimonial est régie par des
 coef. 0.2 procédures concernant la séparation des époux, la déclaration d'invalidité du
Oral terminal (A) mariage et la dissolution du lien dans certains cas particuliers (privilège paulin
 coef. 0.3 et privilège pétrinien). Fondé sur des sources complexes, le droit matrimonial
 repose sur une conception tant théologique que canonique du mariage, comme
 alliance, contrat, sacrement, communauté de vie et institution.

Droit canonique : les sacrements de l'initiation – M. Joubert

TC1BFM6B A la rencontre du droit et de la pastorale, la pratique sacramentelle, et par
 12h conséquent le droit des sacrements, est un des lieux où se fonde le droit de
 CM l'Église. Dans le Code de droit canonique de 1983, le droit des sacrements
TM2 – échéance le de l'initiation est principalement traité au livre IV. Ce livre témoigne de la
21 février 2025 (B) volonté du législateur d'envisager le baptême, la confirmation et
 coef. 0.2 l'eucharistie dans un processus dynamique d'interdépendance qui constitue
TM3 – échéance le l'identité juridique du fidèle du Christ. Nous envisagerons ces sacrements
21 mars 2025 (B) selon leur ordonnancement canonique en nous montrant attentifs à leurs
 coef. 0.3 enjeux théologiques et historiques.

Projet interdisciplinaire – M. Vallin

TC1BFM6C « **À Bible ouverte dans la Ville ouverte** »
 12h La Bible n'est pas un livre qui se referme sur lui-même, comme s'il voulait
 CM avoir le dernier mot. La Bible a formé et forme encore la matrice de
TM2 – échéance selon la prolifération de beaucoup d'autres paroles et de beaucoup d'autres livres.
nature du projet (B) Il n'est pas un livre mort dans le cimetière de bibliothèques oubliées : il est
 coef. 0.5 un livre vivant qui communique la vie aux esprits et aux cultures, si
 éloignées qu'elles soient, aussi bien dans le temps que dans l'espace.
Deux principes généraux du projet : le premier principe consiste à traiter
 un aspect du livre qui intéresse la foi catholique et l'histoire de sa culture :
foyer biblique de la foi, et déclinaison contextuelle du rapport à la Bible ; le
 deuxième principe regarde **la localisation dans des lieux emblématiques**
de Strasbourg de ces regards multiples sur le livre, en fonction de l'époque,
 de l'usage, du décor, de la communauté de destination.
 Le programme sera formé de **cellules** successives distribuées dans les
 quatre demi-journées de l'horaire, et gérées par un ou plusieurs
 enseignants et étudiants : mercredi 22 et jeudi 23 janvier 2025.

LVE – Cours par niveaux (UE7)

1^{er} et 6^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BAM7B+TC1BFM7B	Anglais
12h	Mme Kuentzler
TD	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3	Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	
Ecrit terminal (A) coef. 0.4	

2^e, 3^e, 4^e et 5^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BBM7B+TC1BCM7B+TC1BDM7B+ TC1BEM7B	Anglais
12h	M. Smyth
TD	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3	Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	
Oral terminal (A) coef. 0.4	

LVE – Cours par niveaux (UE7)

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e semestre (ECI – 3 ECTS – COEF. 1 pour chaque semestre)

TC1BAM7A+TC1BBM7A+TC1BCM7A+TC1BDM7A+TC1BEM7A+TC1BFM7A	Allemand
12h	M. Wehking
TD	
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3	Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	
Oral terminal (A) coef. 0.4	
TC1BAM7C+TC1BBM7C+TC1BCM7C+TC1BDM7C+ TC1BEM7C+TC1BFM7C	Autre langue
Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie	Voir chapitre des langues vivantes (p. 78)

Méthodologie (UE 8)

2^e semestre (FOND. – ECI – 6 ECTS – COEF. 2)

Méthodologie philosophique. TD – Mme Bur

TC1BBM8A	Le but du T.D. est une initiation à la philosophie par la pratique des exercices fondamentaux du commentaire de texte et de la dissertation. Nous nous entraînerons à lire des textes philosophiques, pour apprendre à en cerner le thème, à en reformuler la thèse et les concepts fondamentaux qu'elle met en œuvre, à en dégager les enjeux, et à en repérer la structure logique. Nous verrons que l'explication d'un texte ne peut se contenter de restituer un texte, mais qu'elle doit entrer dans un véritable commentaire, c'est-à-dire une
24h	
TD	
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.4	

analyse des concepts du texte. Le commentaire de texte est une préparation à l'exercice de la dissertation, dont les éléments clés sont l'analyse conceptuelle, le plan dialectique, la maîtrise de références, au service d'un engagement de pensée personnel.

Méthodologie générale en théologie catholique. TD – M. Aka-Brou

TC1BBM8B	Ces TD de méthodologie générale en théologie s'adressent aux étudiants
24h	découvrant l'Université en général et les études de théologie en particulier.
TD	Les objectifs sont de : 1. – Familiariser les étudiants avec les spécificités et les techniques du travail universitaire (rythme de travail, instruments de travail propre aux disciplines théologiques, prise de notes, fiches de lecture, recherche bibliographique...). 2. – Sensibiliser les étudiants à la spécificité méthodologique de la théologie et à l'articulation des diverses disciplines qui la nourrissent et assurent son unité. 3. – Initier les étudiants à la détermination d'une problématique. 4. – Aider à la pratique de l'analyse de textes théologiques.
TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B)	
coef. 0.3	
Oral terminal (A)	
coef. 0.3	

Professionalisation et spécialisation (UE 8)

4^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 1 option sur 2

Stage de professionnalisation ou Portfolio ou Projet personnel – Mme Aulenbacher

TC1BDM8A	Comprendre ce qu'est un service, un engagement, un ministère, une professionnalisation. Identifier les enjeux théologiques et pastoraux d'une mission confiée en l'Église. Connaître les différents métiers de l'Église et travailler en réseaux pour faire advenir « un vivre ensemble fraternel ».
24h	Devenir pleinement participant de la « collégialité » et répondre aux aspirations spirituelles de nos contemporains. Le stage du projet professionnel est l'occasion de découvrir une réalité éducative, ecclésiale ou associative (milieu scolaire, paroissial, carcéral ; pastorale de la santé ; catéchuménat, etc.). Il se déroule selon le processus élaboré avec l'instance qui accueille (dates, lieux et objectifs)
TD	
TM2 Rapport de stage – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.3	
Entretien terminal (A)	
coef. 0.3	

1 choix parmi 2

PIX : compétences numériques – Mme Araf

TC1BDM8B	PIX est un projet public de plateforme en ligne de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques, accessible quels que soient son niveau et sa pratique. Son objectif est formatif. La plateforme permet aux usagers d'améliorer leurs pratiques numériques et les aide à mieux connaître l'environnement juridique et technique de ces technologies. La formation est obligatoire dans le cursus de la Licence. La plateforme permet d'apprendre, de s'entraîner et de progresser. La formation débouche sur une certification. PIX n'est pas un acronyme, mais le nom donné à ce projet.
12h	
TD	
Certification (B)	
coef. 0.4	

Projet interdisciplinaire – M. Vallin

TC1BDM8C	« À Bible ouverte dans la Ville ouverte »
12h	La Bible n'est pas un livre qui se referme sur lui-même, comme s'il voulait avoir le dernier mot. La Bible a formé et forme encore la matrice de prolifération de beaucoup d'autres paroles et de beaucoup d'autres livres. Il n'est pas un livre mort dans le cimetière de bibliothèques oubliées : il est un livre vivant qui communique la vie aux esprits et aux cultures, si éloignées qu'elles soient, aussi bien dans le temps que dans l'espace.
CM	
TM2 – échéance selon la nature du projet (B)	
coef. 0.4	Deux principes généraux du projet : le premier principe consiste à traiter un aspect du livre qui intéresse la foi catholique et l'histoire de sa culture : foyer biblique de la foi, et déclinaison contextuelle du rapport à la Bible ; le deuxième principe regarde la localisation dans des lieux emblématiques de Strasbourg de ces regards multiples sur le livre, en fonction de l'époque, de l'usage, du décor, de la communauté de destination. Le programme sera formé de cellules successives distribuées dans les quatre demi-journées de l'horaire, et gérées par un ou plusieurs enseignants et étudiants : mercredi 23 et jeudi 24 janvier 2025.

Projet personnel ou professionnel (UE 8)**6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1). Choisir 1 option sur 2****Initiation à la recherche interdisciplinaire (cours et TD)– Mme Bur**

TC1BFM8A	Initiation à la recherche documentaire et à la rédaction de mémoires. On aborde les points suivants : comment rédiger une bibliographie et se servir des logiciels de bibliographie ; comment se repérer dans les ressources documentaires en ligne et en bibliothèque ; comment choisir un sujet de mémoire, organiser sa prise de notes, concevoir un plan, rédiger.
24h	
CI (cours et TD)	
TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B)	
coef. 0.5	
Entretien (A)	
coef. 0.5	

Stage de professionnalisation ou portfolio– Mme Laurent et M. Trautmann

TC1BFM8B	Stage de professionnalisation afin de renforcer l'accompagnement à la professionnalisation des étudiants vers des nouveaux débouchés dans et hors des métiers de l'Église. Sensibiliser les étudiants ne se destinant pas aux métiers de l'Église. Cela inclut l'exploration de voies vers le monde de l'entreprise, susceptibles d'inspirer les futurs étudiants et de rassurer les parents.
24h	
TD	
35h de stage ou	
36h de langues	
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B)	
coef. 0.5	
Entretien (A)	
coef. 0.5	

Mémoire (UE 9)

6^e semestre (FOND. – ECI – 3 ECTS – COEF. 1)

Mémoire de synthèse (galop d'essai au document préparatoire du mémoire de Master)

TC1BFM9A	Il s'agit de rédiger une synthèse sur une notion théologique choisie librement par l'étudiant (en lien avec l'enseignant-chercheur de son choix) pour aborder un sujet théologique en utilisant les outils simples d'une démarche scientifique dans la délimitation du sujet, dans sa problématisation et le développement cohérent et articulé de la réflexion.
12h	
TD	
TM2a - Contenu du mémoire – échéance le 21 mars 2025 (A)	
coef. 0.5	
TM2b – Forme du mémoire – échéance le 21 mars 2025 (B)	Cet exercice pratique de la méthodologie de la recherche est une préparation souple et légère à la mise en œuvre de la recherche en Master.
coef. 0.2	
TM2c – Problématique – échéance le 21 mars 2025 (B)	NB. Le choix du sujet dans cette UE de Licence n'engage pas l'étudiant dans un sujet ultérieur en Master.
coef. 0.3	

UE30+

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e semestre

Au-delà des 30 ECTS	Éléments d'ouverture, de complément disciplinaire ou de professionnalisation pris en complément et en dehors de l'offre de semestre.
---------------------	--



Les cours par semestre

Pour les résumés de cours, voir la présentation par UE précédemment.

Semestre 1 / Préfixe Moodle : THCEADL-S1

UE1 Théologie systématique

TC1BAM1A - 24h CM Oral terminal (A) coef. 0.4	Herméneutique et rationalité théologiques en catholicisme M. Régis
TC1BAM1B - 24h CM QCM – échéance le 6 décembre 2024 - (B) coef. 0.3 TM2 – échéance le 21 février 2025 - (B) coef. 0.3	Théologie de l'acte de foi : Écriture, Tradition et Magistère M. Dumas

UE2 Sciences bibliques

TC1BAM2C - 12h CM Écrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire d'Israël Mme Laurent
TC1BAM2D - 24h CM TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.3 TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3	La Bible, de l'Ancien et du Nouveau Testament Mme Laurent

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BAM3A - 24h CM Écrit terminal (A) coef. 0.4	Philosophie générale Mme Bur
TC1BAM3B - 24h CM TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.3	Histoire de la philosophie antique Mme Moulin
TC1BAM3C - 24h CM TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.3	Théologie morale fondamentale M. Trautmann

UE4 Histoire de l'Église

TC1BAM4A - 24h CM TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.3 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Oral terminal (A) coef. 0.4	Histoire du christianisme antique (Ier - IIIe siècle) M. Cutino
--	--

UE5 Méthodologie EàD

TC1BAM5A - 24h TD

TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.4

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Entretien terminal (A) coef. 0.3

Méthodologie spécifique de l'EàD. TD

M. Keith et M. Trautmann

UE6 Autres disciplines spécifiques

TC1BAM6A - 24h TD

TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.3

Ecrit terminal (A) coef. 0.4

TC1BAM6B - 12h TD

TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3

Notions fondamentales d'histoire des religions

M. Kim

Sociologie des religions

M. Goulet

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BAM7A - 12h TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.4

TC1BAM7B - 12h TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Ecrit terminal (A) coef. 0.4

TC1BAM7C

Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie

Allemand

M. Wehking

Anglais

Mme Kuentzler

Autre langue

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)

Semestre 2 / Préfixe Moodle : THCEADL-S2

UE1 Théologie systématique

TC1BBM1A - 24h CM TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3 Ecrit terminal (A)coef. 0.4	L'Église des chrétiens M. Homesdes-Palau
TC1BBM1B - 12h CM TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.3	Initiation à Saint Thomas d'Aquin M. Milazzo

UE2 Sciences bibliques

TC1BBM2A - 12h CM TM3 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4	Littérature et théologie pauliniennes Mme Siffer
TC1BBM2B - 12h TD TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.15 TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.15	TD d'Ancien Testament M. Keith
TC1BBM2C - 24h CI (cours et TD) Ecrit terminal (A) coef. 0.3	Le Pentateuque : présentation générale et étude de textes. Cours et TD – M. Keith

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BBM3A - 12h CM TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.4	Philosophie patristique Mme Moulin
TC1BBM3B - 24h CM TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.2 Ecrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire de la philosophie médiévale Mme Iribarren

UE4 Histoire de l'Église

TC1BBM4A - 24h CM TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Ecrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire du christianisme antique (IVe – VIIe siècle) M. Cutino
--	--

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

TC1BBM5A - 24h TD TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.4 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Entretien terminal (A) coef. 0.3	Méthodologie spécifique de l'EàD M. Keith et M. Trautmann
TC1BPM1A (grec 1) ou TC1BPM1B (grec 2) ou TC1BPM1C (grec 3) - 24h TD TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle Oral terminal (A) coef. 0.75	Langue ancienne : Grec Grec 1 : Mme Buffa ou Grec 2 : Mme Siffer ou Grec 3 : Mme Buffa

TC1BPM2A (Hébreu 1) ou TC1BPM2B (Hébreu 2) ou
TC1BPM2C (Hébreu 3) - 24h TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les
dates d'échéances des TM, merci de vous rendre
sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Langue ancienne :

Hébreu

Hébreu 1 : M. Keith

Hébreu 2 : Mme Laurent

Hébreu 3 : Mme Laurent

TC1BPM3A (Latin1) ou TC1BPM3B (Latin 2) ou
TC1BPM3C (Latin 3) - 24h TD

TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les
dates d'échéances des TM, merci de vous rendre
sur l'espace de cours Moodle

Oral terminal (A) coef. 0.75

Langue ancienne :

Latin

Latin 1 : M. Cutino

Latin 2 : Mme Martin

Latin 3 : M. Guignard

UE6 Autres disciplines spécifiques

TC1BBM6A - 12h CM

Oral terminal (A) coef. 0.5

Iconographie chrétienne

M. Smyth

1 choix parmi 2

TC1ABM6B - 12h TD

TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.5

TD d'architecture chrétienne

M. Smyth

TC1ABM6C - 12h CM

TM2 – échéance selon la nature du projet (B)
coef. 0.5

Projet interdisciplinaire

M. Vallin

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BBM7A - 12h TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.4

Allemand

M. Wehking

TC1BBM7B - 12h TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.4

Anglais

M. Smyth

TC1BBM7C

Selon modalité de validation de la formation choisie

Autre langue

UE8 Méthodologie

TC1BBM8A - 24h TD

TM2 – échéance le 21 février 2025 (B)

coef. 0.4

Méthodologie philosophique. TD

Mme Bur

TC1BBM8B - 24h TD

TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.3

**Méthodologie générale en théologie
catholique. TD**

M. Aka-Brou

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)

Semestre 3 / Préfixe Moodle : THCEADL-S3

UE1 Théologie systématique

TC1BCM1A - 24h CM Oral terminal (A) coef. 0.4	Christologie dogmatique M. Milazzo
TC1BCM1B - 12h CM TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.3	Le Dieu des chrétiens M. Vallin
TC1BCM1C - 24h CM TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.3	Théologie trinitaire M. Milazzo

UE2 Sciences bibliques

TC1BCM2A - 24h CM QCM – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef.0.3 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Oral terminal (A) coef. 0.4	Les évangiles synoptiques M. Fricker
--	---

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BCM3A - 24h CM Écrit terminal (A) coef. 0.3	Anthropologie philosophique Mme Tardivel
TC1BCM3B - 24h CM TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3	Histoire de la philosophie moderne et contemporaine Mme Bur
TC1BCM3C - 12h CM TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4	L'agir humain Mme Larivé

UE4 Histoire de l'Église

TC1BCM4A - 24h CM TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Écrit terminal (A) coef. 0.4	Histoire de l'Église médiévale : Haut Moyen Âge (VIIe - XIe siècle) M. Aoun
--	--

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

TC1BCM5A - 24h - TD TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.4 TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3 Entretien terminal (A) coef. 0.3	Méthodologie spécifique de l'EàD M. Keith et M. Trautmann
TC1BRM1A (grec 1) ou TC1BRM1B (grec 2) ou TC1BRM1C (grec 3) - 24h - TD TM1 - TM2 - TM3 - TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle	Langue ancienne : Grec Grec 1 : Mme Buffa ou Grec 2 : Mme Siffer

<p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p> <p>TC1BRM2A (Hébreu 1) ou TC1BRM2B (Hébreu 2) ou TC1BRM2C (Hébreu 3) - 24h TD</p> <p>TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p> <p>TC1BRM3A (Latin1) ou TC1BRM3B (Latin 2) ou TC1BRM3C (Latin 3) - 24h TD</p> <p>TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p>	<p>ou Grec 3 : Mme Buffa</p> <p>Langue ancienne : Hébreu</p> <p>Hébreu 1 : M. Keith Hébreu 2 : Mme Laurent Hébreu 3 : Mme Laurent</p> <p>Langue ancienne : Latin</p> <p>Latin 1 : M. Cutino Latin 2 : Mme Martin Latin 3 : M. Guignard</p>
--	---

UE6 Autres disciplines spécifiques

<p>TC1BCM6A - 12h CM</p> <p>Ecrit terminal (A) coef. 0.25</p> <p>TC1BCM6B - 12h CM</p> <p>TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.25</p> <p>TC1BCM6C - 12h TD</p> <p>TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.25</p> <p>TC1BCM6D - 12h CM</p> <p>TM3 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.25</p>	<p>Le droit canonique dans la vie de l'Église M. Joubert</p> <p>Théologie spirituelle M. Dumas</p> <p>TD de droit canonique M. Joubert</p> <p>Théologie du mariage M. Dumas</p>
--	---

UE7 Langues Vivantes Étrangères

<p>TC1BCM7A - 12h TD</p> <p>TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.4</p> <p>TC1BCM7B - 12h TD</p> <p>TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.4</p> <p>TC1BCM7C</p> <p>Selon les modalités et le calendrier de validation de la formation choisie</p>	<p>Allemand M. Wehking</p> <p>Anglais M. Smyth</p> <p>Autre langue</p>
---	---

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)

Semestre 4 / Préfixe Moodle : THCEADL-S4

UE1 Théologie systématique

TC1BDM1A - 24h CM	Sotériologie
Écrit terminal (A) coef. 0.4	M. Vallin
TC1BDM1B - 12h CM	Les sacrements de l'initiation
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.3	M. Homedes Palau
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.3	

UE2 Sciences bibliques

TC1BDM2A - 24h CM	Prophétisme et livres prophétiques dans la Bible – M. Keith
Écrit terminal (A) coef. 0.4	
TC1BDM2B - 24h TD	TD de Nouveau Testament : études de textes des évangiles synoptiques
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3	M. Fricker
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3	

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BDM3A - 12h CM	Philosophie morale et politique
Écrit terminal (A) coef. 0.25	Mme Tardivel
TC1BDM3B - 12h CM	Éthique des vertus
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.25	M. Trautmann
TC1BDM3C - 12h TD	TD d'éthique : la conscience morale
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.25	Mme Larivé
TC1BDM3D - 12h CM	Philosophie de la nature
TM3 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.25	Mme Tardivel

UE4 Histoire de l'Église

TC1BAM4A- 24h CI (cours et TD)	Histoire de l'Église médiévale en Occident : XIe - XVe siècle. Cours et TD
TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.3	
QCM – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3	Mme Iribarren
TC1BDM4B - 24h CI (cours et TD)	Histoire de l'Eglise moderne. Cours et TD
Oral terminal (A) coef. 0.4	M. Schmitz

UE5 Langues anciennes ou méthodologie EàD

TC1BDM5A - 24h TD	Méthodologie spécifique de l'EàD (voir p. 49)
TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.4	M. Keith et M. Trautmann
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	
Entretien terminal (A) coef. 0.3	
TC1BPM1A (grec 1) ou TC1BPM1B (grec 2) ou TC1BPM1C (grec 3) - 24h TD	Langue ancienne : Grec
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre	Grec 1 : Mme Buffa

<p>sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p> <p>TC1BPM2A (Hébreu 1) ou TC1BPM2B (Hébreu 2) ou TC1BPM2C (Hébreu 3) - 24h TD</p> <p>TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p>	<p>Grec 2 : Mme Siffer</p> <p>Grec 3 : Mme Buffa</p> <p>Langue ancienne :</p> <p>Hébreu</p> <p>Hébreu 1 : M. Keith</p> <p>Hébreu 2 : Mme Laurent</p> <p>Hébreu 3 : Mme Laurent</p>
<p>TC1BPM3A (Latin1) ou TC1BPM3B (Latin 2) ou TC1BPM3C (Latin 3) - 24h TD</p> <p>TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.75</p>	<p>Langue ancienne :</p> <p>Latin</p> <p>Latin 1 : M. Cutino</p> <p>Latin 2 : Mme Martin</p> <p>Latin 3 : M. Guignard</p>

UE6 Autres disciplines spécifiques

<p>TC1BDM6A- 24h CI (cours et TD)</p> <p>TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>Ecrit terminal (A) coef. 0.4</p>	<p>Histoire de la liturgie. Cours et TD</p> <p>M. Smyth</p>
<p>TC1BDM6B - 24h CM</p> <p>TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.3</p>	<p>Théologie pratique et pastorale</p> <p>Mme Aulenbacher</p>

UE7 Langues Vivantes Étrangères

<p>TC1BDM7A - 12h TD</p> <p>TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.4</p>	<p>Allemand</p> <p>M. Wehking</p>
<p>TC1BDM7B - 12h TD</p> <p>TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3</p> <p>Oral terminal (A) coef. 0.4</p>	<p>Anglais</p> <p>M. Smyth</p>
<p>TC1BDM7C</p> <p>Selon modalité de validation de la formation choisie</p>	<p>Autre langue</p>

UE8 Professionalisation et spécialisation

<p>TC1BDM8A - 24h TD</p> <p>TM2 Rapport de stage – échéance le 11 avril 2025 (B)coef. 0.3</p> <p>Entretien terminal (A) coef. 0.3</p>	<p>Stage de professionnalisation ou Portfolio ou Projet personnel</p> <p>Mme Aulenbacher</p>
1 choix parmi 2	
<p>TC1ABM8B - 12h TD</p> <p>Certification – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4</p>	<p>PIX : compétences numériques</p> <p>Mme Araf</p>
<p>TC1ABM8C - 12h CM</p> <p>TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4</p>	<p>Projet interdisciplinaire</p> <p>M. Vallin</p>

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)

Semestre 5 / Préfixe Moodle : THCEADL-S5

UE1 Théologie systématique

TC1BEM1A - 12h CM	Les Sacrements : perspective générale
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.2	M. Milazzo
TC1BEM1B - 12h CM	L'Eucharistie
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.2	M. Milazzo
TC1BEM1C - 24h CM	Pneumatologie et doctrine de la grâce
Écrit terminal (A) coef. 0.4	M. Vallin
TC1BEM1D - 12h TD	TD de théologie systématique
TM3 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.2	M. Homedes-Palau

UE2 Sciences bibliques

TC1BEM2A - 12h CM	Introduction aux Psaumes
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.3	M. Buffa
TC1BEM2B - 12h - CM	Exégèse d'un corpus du NT
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3	Mme Siffer
Oral terminal (A) coef. 0.4	

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BEM3A - 36h CM	Éléments d'éthique sociale et familiale
TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B)	M. Feix
TM2a – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.2	
TM2b – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4	
TM2a + TM2b – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.4	
Écrit terminal (A) coef. 1 si la moyenne du TM2a + TM2b est inférieure à 10/20.	

UE4 Histoire de l'Église

TC1BEM4A - 12h CM	Histoire de l'Église (premier XIXe siècle)
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.4	M. Schmitz
TC1BEM4B - 12h CM	Les origines de la liturgie
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	M. Smyth
Oral terminal (A) coef. 0.3	

UE5 Langues anciennes

TC1BRM1A (grec 1) ou TC1BRM1B (grec 2) ou TC1BRM1C (grec 3) - 24h - TD	Langue ancienne : Grec
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle	Grec 1 : Mme Buffa
Oral terminal (A) coef. 0.75	Grec 2 : Mme Siffer
	Grec 3 : Mme Buffa

70 | Calendrier et cours par semestre

TC1BRM2A (Hébreu 1) ou TC1BRM2B (Hébreu 2) ou
TC1BRM2C (Hébreu 3) - 24h TD
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les
dates d'échéances des TM, merci de vous rendre
sur l'espace de cours Moodle
Oral terminal (A) coef. 0.75

Langue ancienne :

Hébreu

Hébreu 1 : M. Keith

Hébreu 2 : Mme Laurent

Hébreu 3 : Mme Laurent

TC1BRM3A (Latin1) ou TC1BRM3B (Latin 2) ou
TC1BRM3C (Latin 3) - 24h TD
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les
dates d'échéances des TM, merci de vous rendre
sur l'espace de cours Moodle
Oral terminal (A) coef. 0.75

Langue ancienne :

Latin

Latin 1 : M. Cutino

Latin 2 : Mme Martin

Latin 3 : M. Guignard

UE6 Autres disciplines spécifiques

TC1BEM6A - 24h CM
Ecrit terminal (A) coef. 0.4
TC1BEM6B - 12h CM
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3

Théologie pratique et spiritualités

Mme Aulenbacher

Histoire des religions orientales

M.Kim

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BEM7A - 12h – TD
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3
Oral terminal (A) coef. 0.4
TC1BEM7B - 12h – TD
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3
Oral terminal (A) coef. 0.4

Allemand

M. Wehking

Anglais

M. Smyth

TC1BEM7C
Selon modalité de validation de la formation choisie

Autre langue

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)

Semestre 6 / Préfixe Moodle : THCEADL-S6

UE1 Théologie systématique

TC1BFM1A - 24h CM	Christologie fondamentale : Jésus de Nazareth
TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.4	M. Dumas
TC1BFM1B - 12h CM - Oral terminal (A) coef. 0.3	Eschatologie – M. Vallin
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	

UE2 Sciences bibliques

TC1BFM2A - 12h CM	Exégèse d'un livre sapientiel
TM1 – échéance le 6 décembre 2024 (B) coef. 0.3	Mme Laurent
TC1BFM2B - 24h CM	Etude d'un livre du NT
Écrit terminal (A) coef. 0.4	Mme Buffa
TC1BFM2C - 24h CM	La Bible et les Pères : histoire de l'exégèse patristique
TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef.0.3	M. Guignard

UE3 Philosophie et théologie morale

TC1BFM3A - 10h CM	Épistémologie et philosophie du langage
TM1 – échéance le 20 décembre 2024 (B) coef. 0.4	Mme Bur
TC1BFM3B - 20h CM	Métaphysique
TM2 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3	Mme Moulin
Écrit terminal (A) coef. 0.3	

UE4 Histoire de l'Église

TC1BFM4A - 24h CI (cours et TD)	Histoire de l'Église de 1870 à nos jours. Cours et TD
TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3	Mme Lurgo
TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3	
Écrit terminal – (A) coef. 0.4	

UE5 Langues anciennes

TC1BPM1A (grec 1) ou TC1BPM1B (grec 2) ou TC1BPM1C (grec 3) - 24h TD	Langue ancienne : Grec
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle	Grec 1 : Mme Buffa
Oral terminal (A) coef. 0.75	Grec 2 : Mme Siffer
TC1BPM2A (Hébreu 1) ou TC1BPM2B (Hébreu 2) ou TC1BPM2C (Hébreu 3) - 24h TD	Grec 3 : Mme Buffa
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25– pour les dates d'échéances des TM, merci de vous rendre sur l'espace de cours Moodle	Langue ancienne : Hébreu
Oral terminal (A) coef. 0.75	Hébreu 1 : M. Keith
	Hébreu 2 : Mme Laurent
	Hébreu 3 : Mme Laurent

72 | Calendrier et cours par semestre

TC1BPM3A (Latin1) ou TC1BPM3B (Latin 2) ou
TC1BPM3C (Latin 3) - 24h TD
TM1 – TM2 – TM3 – TM4 (A) coef. 0.25 – pour les
dates d'échéances des TM, merci de vous rendre
sur l'espace de cours Moodle
Oral terminal (A) coef. 0.75

Langue ancienne :

Latin

Latin 1 : M. Cutino

Latin 2 : Mme Martin

Latin 3 : M. Guignard

UE6 Autres disciplines spécifiques (choisir 2 options sur 3)

TC1BFM6A - 12h CM

Oral terminal (A) coef. 0.3

TM1 – échéance le 29 novembre 2024 (B) coef. 0.2

Droit canonique : le droit matrimonial

M. Ky-Zerbo

TC1BFM6B - 12h CM

TM2 – échéance le 21 février 2025 (B) coef. 0.2

TM3 – échéance le 21 mars 2025 (B) coef. 0.3

Droit canonique : les sacrements de l'initiation

M. Joubert

TC1BFM6C - 12h CM

TM2 – échéance selon la nature du projet (B)

coef. 0.5

Projet interdisciplinaire

M. Vallin

UE7 Langues Vivantes Étrangères

TC1BFM7A - 12h – TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Oral terminal (A) coef. 0.4

Allemand

M. Wehking

TC1BFM7B - 12h – TD

TM1 – échéance le 17 janvier 2025 (B) coef. 0.3

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.3

Écrit terminal (A) coef. 0.4

Anglais

Mme Kuentzler

TC1BFM7C

Selon modalité de validation de la formation
choisie

Autre langue

UE8 Projet personnel ou professionnel (Choisir 1 option sur 2)

TC1BFM8A - 24h CI (cours et TD)

TM1 – échéance le 8 novembre 2024 (B) coef. 0.5

Entretien terminal (A) coef. 0.5

Initiation à la recherche

interdisciplinaire (cours et TD)

Mme Bur

TC1BFM8B - 24h TD

TM2 – échéance le 11 avril 2025 (B) coef. 0.5

Entretien (A) coef. 0.5

Stage de professionnalisation ou

portfolio Mme Laurent et M. Trautmann

UE9 Mémoire

TC1BFM9A - 12h TD – **échéance le 21 mars 2025**

TM2a – Contenu du mémoire (A) coef. 0.5

TM2b – Forme du mémoire (B) coef. 0.2

TM2c - Problématique (B) coef. 0.3

Mémoire de synthèse

**(galop d'essai au document préparatoire du
mémoire de Master)**

UE 30+ Choix libre (facultatif) (voir p. 23)



Enseignements transversaux

Projet interdisciplinaire

Semestres L-S2, L-S4 et L-S6

Thème : « À Bible ouverte dans la Ville ouverte »

Dates : 22 et 23 janvier 2025

Responsable scientifique : M. Vallin

Argumentaire :

La Bible n'est pas un livre qui se referme sur lui-même, comme s'il voulait avoir le dernier mot. La Bible a formé et forme encore la matrice de prolifération de beaucoup d'autres paroles et de beaucoup d'autres livres. Il n'est pas un livre mort dans le cimetière de bibliothèques oubliées : il est un livre vivant qui communique la vie aux esprits et aux cultures, si éloignées qu'elles soient, aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Deux principes généraux du projet : le premier principe consiste à traiter un aspect du livre qui intéresse la foi catholique et l'histoire de sa culture : **foyer biblique** de la foi, et déclinaison contextuelle du rapport à la Bible ; le deuxième principe regarde **la localisation dans des lieux emblématiques de Strasbourg** de ces regards multiples sur le livre, en fonction de l'époque, de l'usage, du décor, de la communauté de destination.

Le programme sera formé de **cellules** successives distribuées dans les quatre demi-journées de l'horaire, et gérées par un ou plusieurs enseignants et étudiants.

Validation :

Si l'étudiant choisit de participer à ce cours, **l'inscription** à celui-ci doit être renseignée sur le **Contrat pédagogique** conformément aux dispositions de l'UE 6 (ou de l'UE 8) de son semestre (un choix est proposé entre plusieurs options). **L'évaluation** se fera sur la base d'un dossier d'étude concernant une problématique précise en lien avec le sujet. Un espace Moodle spécifique sera ouvert.

Il est possible de suivre les journées interdisciplinaires en **visioconférence**. Un espace Moodle spécifique sera ouvert.



Les langues anciennes (UE5)

Responsable : Mme Cristina Buffa

Les intervenants

NB : SI et SP désignent respectivement les semestres impair et pair, soit le premier et le second semestre d'une année académique

Niveau	Grec	Hébreu	Latin
I	SI : TC1BRM1A SP : TC1BPM1A Mme Buffa	SI : TC1BRM2A SP : TC1BPM2A M. Keith	SI : TC1BRM3A SP : TC1BPM3A M. Cutino
II	SI : TC1BRM1B SP : TC1BPM1B Mme Siffer	SI : TC1BRM2B SP : TC1BPM2B Mme Laurent	SI : TC1BRM3B SP : TC1BPM3B Mme Martin
III	SI : TC1BRM1C SP : TC1BPM1C Mme Buffa	SI : TC1BRM2C SP : TC1BPM2C Mme Laurent	SI : TC1BRM3C SP : TC1BPM3C M. Guignard

L'organisation de l'enseignement des Langues anciennes en Licence EàD

La Licence en EàD requiert cinq niveaux cumulatifs de langues anciennes. Elle comporte au moins deux des trois langues dont la maîtrise s'avère nécessaire en théologie catholique : grec, hébreu et latin.

Deux niveaux obligatoires dans deux langues, dont le grec, la première pouvant être soit le grec, soit l'hébreu.

L'étudiant pourra choisir de commencer par le grec ou l'hébreu. En d'autres termes, si l'on commence par l'hébreu, on continue avec le grec ; en commençant par le grec, il est alors possible de poursuivre par l'hébreu ou le latin. On peut faire trois niveaux dans l'une des trois langues et deux dans une autre ou deux niveaux de deux langues et un de la troisième. Le seul choix impossible est ne faire que de l'hébreu et du latin, sans étudier le grec.

Par exemple :

- Un étudiant choisit d'apprendre le grec I, II et III avant de se plonger dans l'hébreu niveaux I et II ;
- Un autre décide de suivre l'enseignement de l'hébreu I et II puis du grec I et II, et poursuivre avec un niveau I de latin.

Dans le cas des étudiants intégrés, les choix de langues anciennes sont déterminés lors de l'établissement du contrat pédagogique.

Dans le cadre de l'E.C.I., chaque niveau de langues anciennes est sanctionné par des TM durant le semestre (quatre tests écrits dont la moyenne représente 25% de la note finale) et une épreuve terminale orale en fin de semestre (75 % de la note). Ces TM (tests) ainsi que l'épreuve terminale sont des épreuves de type A : la non-restitution des TM dans les délais prévus entraîne par conséquent une défaillance pour l'UE : **vous ne pouvez vous présenter à l'oral de langue ancienne uniquement si vous avez rendu les 4 TM durant l'année.**

Pour tout renseignement complémentaire concernant les langues anciennes, il est possible de s'adresser à Mme Buffa (cbuffa@unistra.fr).

Les ouvrages de Langues Anciennes

Les manuels et les outils de travail nécessaires à l'apprentissage des langues anciennes sont disponibles dans les librairies spécialisées ou sur les principaux sites de vente de livres par correspondance.

Les ouvrages indispensables sont :

Pour le grec :

- OCHSENMEIER E., *Cours de grec du Nouveau Testament*, Excelsis, 2007, 2018 (2e éd. Révisée avec corrigé des exercices)
- NESTLE-ALAND (éds), *Novum Testamentum Graece*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft (27e ou 28e édition) – **il est indispensable de travailler avec l'édition du texte grec**

Pour l'hébreu :

- LAMBDIN T.O., *Introduction à l'hébreu biblique*, Lyon, Profac, 2008 (traduction française F. Lestang)
- LAMBDIN T.O., *Introduction à l'hébreu biblique : corrigé des exercices*, Lyon, Profac, 2011 (traduction française F. Lestang)

Pour le latin :

- DELEANI S., *Initiation à la langue latine et à son système*, Paris, A. Colin, 2015 (4^e édition)
- MORISSET R., GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard

Pour faciliter cet apprentissage, les ouvrages conseillés sont :

Pour le grec :

- INGELAERE J.C., MARAVAL P. et PRIGENT P., *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*, Villiers-Le-Bel, Alliance biblique universelle

Pour l'hébreu :

- *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft
- MARCHAND-ENNERY, *Dictionnaire de la Bible hébraïque*, Paris, Colbo

Pour le latin :

- GAFFIOT F., FLOBERT P., *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette (NB : l'édition de 1934, librement consultable sur <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>, peut suffire pour un usage courant)
- BLAISE A., CHIRAT H., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1993

Le Gaffiot et le Blaise, ainsi que d'autres dictionnaires, sont interrogeables dans la *Database of Latin Dictionaries* (Brepols.net), accessible à tout étudiant strasbourgeois via le catalogue des bibliothèques de notre université (<https://bu.unistra.fr/.do#0>, onglet « Bases en ligne »).

Les langues vivantes étrangères (UE7)

Responsable : Mme Cristina Buffa

La formation aux langues vivantes étrangères (LVE) est effective dès le premier semestre et pour tous les semestres de la Licence. Elle correspond à l'UE 7 et est créditée régulièrement de 3 ects (soit 10% des 180 ects de la Licence). La formation n'a pas pour but d'initier à la pratique d'une nouvelle langue, mais elle vise l'entretien et l'approfondissement de compétences déjà acquises. Une exception à ce principe est possible.

Au premier semestre de la Licence (L-S1) ou au premier semestre de sa formation (pour les étudiants intégrés), l'étudiant est invité à évaluer son niveau par un test de positionnement dans la LVE choisie.

Un parcours à la carte

L'étudiant est autonome dans la gestion de son apprentissage et libre du choix de la langue à condition que celle-ci soit différente de sa langue d'origine. La Faculté de Théologie catholique met à la disposition de ses étudiants une formation et un cadre pédagogique pour l'allemand et pour l'anglais, en lien avec les besoins de sa spécialité. Les parcours en allemand et en anglais proposés par notre Faculté ne sont pas une initiation, mais un accompagnement destiné à entretenir et à enrichir une compétence qu'on possède déjà.

L'enseignant référent pour l'allemand est

- **M. Wehking**

L'enseignant référent pour l'anglais est

- **Mme Kuentzler**, pour les semestres **L-S1** et **L-S6**
- **M. Smyth**, pour les semestres **L-S2** à **L-S5**

Si l'étudiant opte pour une LVE autre que l'une de ces deux proposées, il doit trouver lui-même les moyens de sa formation. Il lui revient également de fournir les preuves de son parcours et de la validation au terme de chaque semestre. L'étudiant non francophone peut opter pour le français comme LVE : « F.L.E. » français langue étrangère. Les documents justificatifs pourront être adressés à Mme Buffa.

Les modalités d'évaluation suivent le calendrier de l'E.C.I. propre au parcours EàD. Les enseignants en charge fixeront la nature des travaux demandés pour l'épreuve intermédiaire (TM1), de préférence par un fichier distinct mis en ligne sur Moodle. Les étudiants concernés par la validation d'un cours d'allemand ou d'anglais sont invités à contacter l'enseignant de leur langue et de leur semestre, dès leur inscription pédagogique, pour préciser la nature du travail à réaliser.

Les possibilités de formation

Des exemples de progression et une liste indicative de possibilités de formation sont fournis par les fascicules / espaces de cours respectifs. Les propositions consistent, p. ex., en des moyens numériques (sites internet...) et à une sélection adaptée d'ouvrages, grammaires et livres d'exercices disponibles dans les bibliothèques ou dans le commerce. L'étudiant établit son projet pour le semestre et le soumet, conformément aux indications du fascicule et / ou des modalités E.C.I., à l'enseignant référent, notamment en vue du TM1.

Pour ceux qui le souhaitent, la participation à un cours de langue, à un stage ou à un séjour linguistique peut s'intégrer et trouver place dans un tel processus de formation à la carte. À volume horaire

correspondant, la validation se fera sur la base des pièces justificatives requises. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Buffa.

Dispenses

L'étudiant qui a déjà validé un cycle d'études comportant une formation en langues vivantes peut bénéficier d'une mesure dite d'« intégration » (ou VAPP). Il peut être dispensé de tout ou partie des UE de LVE (pièces justificatives exigées).

L'étudiant qui fait la preuve d'une formation en LVE d'au moins 144 heures (6 fois 24h / semestre) (stages, cours, séjours linguistiques, acquis professionnels...) peut être dispensé, selon le cas, de l'ensemble des LVE. L'étudiant qui fait la preuve d'une formation en LVE de moins de 144 heures mais d'au moins 24h (stages, cours, séjours linguistiques, acquis professionnels...) peut bénéficier, selon le cas, d'une dispense partielle.

Toute demande de dispense devra se faire auprès du responsable pédagogique au moment de l'inscription pédagogique en fournissant les diplômes et relevés de notes.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire concernant les LVE, s'adresser à Mme Buffa (cbuffa@unistra.fr).



Le numérique et la certification PIX

Responsable : Mme Meriem Araf

Développez vos compétences numériques. PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques : <https://pix.fr/>

Présentation générale

Au 2^e semestre de la Licence EAD (L-S2 UE8), l'étudiant est invité à confirmer et à certifier un ensemble de compétences numériques. Cette certification s'appuie sur un dispositif européen (DigCom) et est destinée à devenir une référence dans son domaine. Les savoir-faire numériques acquis par l'expérience et par la formation sont nécessaires aujourd'hui dans le cadre d'un cursus universitaire et dans de nombreux domaines de la vie courante et professionnelle. Ces savoir-faire ont été rassemblés en cinq grands domaines :

- Information et données (mener une recherche, gérer des données...)
- Communication et collaboration (interagir, publier, collaborer...)
- Création de contenu (créer et développer des documents...)
- Protection et sécurité (protéger les données personnelles, la vie privée, la santé, l'environnement...)
- Environnement numérique (construire un environnement numérique...)

La certification PIX atteste d'un niveau, qui a été fixé par l'Université de Strasbourg à partir de l'ensemble des compétences numériques. Il correspond grosso modo au niveau moyen : 4 sur une échelle de 1 à 8 (du niveau du débutant à celui de l'expert). Une information détaillée sur les domaines, les niveaux et la manière d'acquérir les points « PIX » est disponible sur le site du PIX (<https://pix.fr/>).

La formation et son évaluation

La formation nécessite un ordinateur équipé d'une connexion Internet. Elle s'appuie sur des modules et des exercices disponibles sur le site du PIX, et sur des ressources disponibles via Moodle. Il est conseillé d'utiliser le navigateur **Firefox** pour l'accès aux différentes plates-formes.

La première démarche consiste à créer son compte, en se connectant sur le site du PIX, et à réaliser le test de positionnement qui est proposé. Ce positionnement indique à l'utilisateur son niveau dans chaque compétence et esquisse son profil numérique.

La formation complémentaire est proposée et encadrée à partir de l'espace Moodle du cours. Il est conseillé de ne pas tarder à réaliser le test de positionnement et à démarrer la formation. Des tests intermédiaires peuvent être réalisés à tout moment pour mesurer sa progression.

Le test de certification a lieu à la fin du semestre, durant la semaine des épreuves terminales. Il est organisé par la cellule PIX de l'université. La réalisation du test de positionnement est obligatoire pour se présenter à la certification. La certification PIX sera délivrée au format numérique, après la délibération d'un jury national. Par ailleurs, la note qui sera prise en compte dans le calcul de la moyenne de l'UE (cf. L-S2 UE8), dépend du nombre de points validés (pix) lors de la certification, qu'elle soit réussie ou non.

Renseignements

Le correspondant PIX pour la Faculté de théologie catholique est Mme Meriem ARAF.

Les stages

Présentation générale

1) Une **UE stage de 3 ECTS** demande une présence effective et active sur le lieu de stage de 35 heures AU MOINS, auxquelles s'ajoutent :

- les heures de suivi par le tuteur et l'enseignant responsable ;
- le temps de travail personnel accordé à la rédaction du rapport de stage ;
- l'entretien final avec l'enseignant responsable à partir du rapport de stage.

2) Au cas où un enseignement de langue remplacerait un stage, il consistera en la validation d'un cours de langue de 24h (TD ou CM) + la fréquentation d'un laboratoire de langue à raison d'au moins 12h, attestation du laboratoire à l'appui (CRAL/SPIRAL etc.).

L'université est dotée d'une application pour la création et la gestion des stages : PStage (via l'ERNEST.). Tout stage obligatoire doit faire l'objet d'une convention de stage (saisie par l'étudiant via son ERNEST).

Une convention de stage pour quoi faire ?

La convention de stage définit les conditions du stage et, pour l'essentiel, les garanties dont bénéficie l'étudiant. Elle couvre l'étudiant en cas d'accident et permet de demander une attestation de stage à l'organisme d'accueil.

Délais à respecter

La demande de convention de stage en ligne doit être faite au minimum :

- **1 mois avant** le début du stage pour un **stage en France** ;
- **2 mois avant** le début du stage pour un **stage à l'étranger**.

Attention : Si vous avez déjà commencé le stage, la convention de stage ne pourra pas en tenir compte. La convention de stage ne sera datée qu'à partir du moment où la demande de convention de stage aura été faite via l'ERNEST. L'Université ne délivre pas de convention de stage lorsque le stage est terminé. Le stage doit être terminé au plus tard le 30 septembre 2025.

**Pour les stages en juillet – août - septembre 2025,
la demande de convention doit être déposée avant le 1^{er} juillet 2025.**

Comment procéder ?

L'université est dotée d'une application pour la création et la gestion des stages : **PStage** (via l'ERNEST). Les étudiants doivent se connecter sur Pstage et remplir eux-mêmes la convention qui sera générée automatiquement et transmise au secrétariat.

Ils doivent avoir choisi un lieu de stage et remplir **le numéro de SIRET ou SIREN** (le demander aux paroisses si nécessaire). La convention est transmise au secrétariat au plus tard 15 jours avant le début du stage déjà signée par le tuteur de stage, le responsable du lieu de stage et l'étudiant. Le doyen et l'enseignant référent signeront par la suite et deux exemplaires seront rendus à l'étudiant (un pour lui et un pour l'organisme de stage).

Il est important de faire la convention de stage au tout début du semestre.

L'étudiant doit remettre 2 TM sur la plateforme Moodle à des dates précises. Il rédigera un rapport de stage qui servira à l'oral final.

Ressources

Les bibliothèques

Même à distance, vous avez la possibilité d'effectuer des recherches documentaires dans le domaine de la théologie, en passant par le site internet de l'Université (<http://bu.unistra.fr>).

Voici quelques éléments pour vous repérer et vous aider à trouver une référence bibliographique, à accéder à un article d'encyclopédie ou de revue en ligne, ou encore vous procurer un ouvrage disponible dans une bibliothèque située loin de chez vous.

N'hésitez pas à visionner les tutoriels vidéo mis à votre disposition par les BU :

https://bu.unistra.fr/opac/article/tutoriels/trouver_tutoriels

Vous trouverez également quelques éléments d'un cours de méthodologie documentaire ainsi qu'un panorama des ressources à distance en sciences religieuses de l'Université de Strasbourg sur Moodle :

<https://moodle3.unistra.fr/course/view.php?id=13063>

Enfin la page suivante liste quelques ressources en lignes utiles en sciences religieuses :

https://bu.unistra.fr/opac/article/sciences-religieuses/td_disc_sciences_religieuses

N'hésitez pas à utiliser ces outils et à passer à la bibliothèque des Facultés de théologie de Strasbourg lors de vos sessions ou des examens !

Pour travailler depuis chez vous sur la méthodologie de la recherche documentaire :

- <http://urfist.chartes.psl.eu/cerise/>
- <https://infotrack.unige.ch/> (une plateforme plus ludique, avec quizz et vidéos)

Où trouver un ouvrage ?

A l'Université de Strasbourg et à la BNU :

- le catalogue des bibliothèques universitaires de Strasbourg (dont les bibliothèques de théologie et la BNU) : <http://bu.unistra.fr>

En France :

- le catalogue du **SUDOC** : <http://www.sudoc.abes.fr> (catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche ; il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents : livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...)
- le catalogue du **CCFr** (Catalogue Collectif de France) : <https://ccfr.bnf.fr> ; il localise environ 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises et donne un accès unique et simultané à plusieurs grands catalogues français : BnF (Bibliothèque Nationale de France), SUDOC, bases patrimoine et manuscrits, catalogues de bibliothèques municipales, certaines bibliothèques religieuses ou encore RACHEL (catalogue collectif du Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca)

Comment approfondir vos recherches ?

Le portail documentaire de l'Unistra permet d'accéder aux ressources électroniques mises à disposition par le Service Commun de la Documentation (SCD) et par la BNU. Il offre également un ensemble d'outils facilitant la recherche documentaire.

Un accès unique à toutes les ressources électroniques :

- les catalogues de l'Unistra
- les bases de données (références bibliographiques et texte intégral) : CAIRN, Religious and Theological Abstracts ou Index theologicus par exemple
- les encyclopédies en ligne : Encyclopaedia Universalis on line (BNU) ou l'Encyclopédie de l'Islam (Unistra) par exemple
- les livres électroniques : la collection « Que sais-je » est disponible en ligne, et de nombreux ebooks dans le domaine de la théologie et des sciences religieuses également :
 - <https://bu.unistra.fr/opac/.do?sysb=polo&idRicerca=6628>
 - <https://bu.unistra.fr/opac/.do?sysb=polo&idRicerca=6629>
- les revues en ligne : les Etudes philosophiques, Revue de métaphysique et de morale, Recherches de Science Religieuse, Journal for the Study of the New Testament ou Biblica par exemple
- les catalogues nationaux et internationaux

Des outils simplifiant la recherche et l'exploitation des résultats :

- accéder depuis chez soi aux ressources payantes
- interroger plusieurs catalogues et/ou bases de données en même temps
- enregistrer des références ou les envoyer par messagerie
- programmer des recherches pour qu'elles se répètent automatiquement
- accéder directement au texte intégral s'il est disponible
- relancer la recherche dans une autre ressource grâce à des liens

L'accès à distance à ces ressources nécessite une authentification avec l'identifiant et le mot de passe de votre compte ERNEST (Environnement numérique et social de Travail) fournis lors de votre inscription ou une authentification.

Où emprunter un ouvrage de théologie à Strasbourg ?

- **Bibliothèque des Facultés de Théologie (Unistra) :**
 Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile gauche – salle 1)
 9, place de l'Université
 67084 STRASBOURG Cedex
 03 68 85 68 25
bu-theologie@unistra.fr
- **Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU) :**
 6, place de la République
 BP 51029
 67070 STRASBOURG Cedex
 03 88 25 28 00
<https://www.bnu.fr/fr>
- **Bibliothèque de Droit Canonique (Unistra) :**
 Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile droite – salle 31)
 9, place de l'Université
 67084 STRASBOURG Cedex
 03 68 85 68 32
theo-idc-bib@unistra.fr

- **Bibliothèque de Pédagogie Religieuse (Unistra) :**

Palais Universitaire (rez-de-chaussée – aile droite – salle 46)
9, place de l'Université
67084 STRASBOURG Cedex

Les étudiants de l'EàD de passage à Strasbourg ont par exemple la possibilité d'emprunter jusqu'à dix ouvrages à la Bibliothèque des Facultés de Théologie, pour une durée de trois semaines renouvelables une fois. Les prolongations peuvent s'effectuer par téléphone ou par e-mail (theo-bib@unistra.fr) et les retours par voie postale avec accusé de réception.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des différentes bibliothèques sur leurs conditions de prêt.

Comment faire venir un livre localisé dans une bibliothèque située loin de votre domicile ?

Qu'est-ce que le PEB (prêt entre bibliothèques) ?

Le prêt entre bibliothèques permet d'emprunter des ouvrages ou de se procurer des photocopies d'articles de revues qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques situées à proximité de votre domicile. Vous avez ainsi la possibilité d'utiliser ce service pour emprunter des livres localisés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU), à la bibliothèque des Facultés de Théologie de Strasbourg ou encore dans d'autres bibliothèques universitaires françaises ou étrangères. Il suffit d'en faire la demande auprès de votre bibliothèque universitaire de proximité, ou même de certaines bibliothèques municipales s'il n'y a pas de bibliothèque universitaire près de chez vous (attention il faudra nécessairement vous inscrire dans la bibliothèque auprès de laquelle vous ferez vos demandes de PEB). Celle-ci prendra contact avec la bibliothèque qui possède l'ouvrage demandé.

Le prêt ne se pratique que de bibliothèque à bibliothèque : aucun livre ne sera directement envoyé chez vous. Sauf indication contraire, vous devrez rendre l'ouvrage à la bibliothèque dans laquelle vous avez fait votre demande de PEB. Cette bibliothèque se chargera de le renvoyer à la bibliothèque qui l'a fourni. Il s'agit d'un service payant (frais d'acheminement et de traitement).

Comment procéder pour faire venir un livre qui se trouve ailleurs qu'à Strasbourg à la Bibliothèque des Facultés de Théologie via le PEB ?

Il faut tout d'abord localiser le document. La recherche dans le SUDOC reste le meilleur moyen de trouver un ouvrage. En cliquant sur la rubrique « Où trouver ce document » située juste au-dessus de la notice de l'ouvrage qui vous intéresse, vous verrez apparaître la liste des bibliothèques possédant ce livre. Cliquez sur le nom de la bibliothèque pour obtenir la cote et les conditions de prêt entre bibliothèques de cet ouvrage et cliquez encore une fois sur le nom de la bibliothèque pour obtenir davantage de renseignements sur cette dernière.

Il est nécessaire de bien relever les références du document (titre, auteur éditeur, si possible ISBN) et de les transmettre au personnel de votre bibliothèque qui fera suivre votre demande.

La Bibliothèque des Facultés de Théologie ne gère pas directement les demandes de PEB et les envois de documents : il convient de s'adresser au service de PEB de la BNU. Il suffit de remplir le formulaire disponible sur cette page : <http://www.bnu.fr/services/pre-entre-bibliotheques>

Les revues

Revue des Sciences Religieuses

Publication liée à la Faculté de théologie catholique, la *Revue des Sciences Religieuses* a été fondée en 1921. Publiée par des enseignants-chercheurs de la Faculté en collaboration avec un comité scientifique international, la Revue accueille leurs travaux et ceux de leurs collègues d'autres universités. Elle aborde plusieurs champs disciplinaires : l'exégèse biblique et, en général, les sciences bibliques, l'histoire de l'Église et l'histoire du Christianisme, la théologie systématique, la philosophie, la théologie morale et l'éthique, les sciences humaines et sociales dans leur application au champ religieux.

Les numéros anciens de la Revue sont librement accessibles en ligne :

- de 1921 à 2005 sur le site : www.persee.fr/web/revues/home
- après 2005 sur le site : <https://journals.openedition.org/rsr/>

Abonnement

(4 numéros par an)

France : 55 € (45 € pour les étudiants)

Étranger : 65 € (55 € pour les étudiants)

Contact

Secrétariat de la revue

Tel : 03 68 85 68 29 - Fax : 03 88 37 92 09

Courriel : revue_sr@unistra.fr - Site internet :

<https://journals.openedition.org/rsr/>

Directrice

Mme Isabelle Moulin - imoulin@unistra.fr

Rédacteur en chef

M. Christophe Guignard - c.guignard@unistra.fr

Rédactrice en chef adjointe

Mme Nathalie Siffer - siffer@unistra.fr

Revue de Droit Canonique

La Revue de Droit Canonique (RDC) paraît sans interruption depuis 1951, ce qui fait d'elle la plus ancienne revue française de droit canonique en activité. La RDC publie des articles scientifiques, les actes des colloques et journées d'études organisés par l'Institut de droit canonique et par des partenaires scientifiques, des comptes rendus d'ouvrages, etc.

Derniers numéros parus : *La tentation du cléricalisme* (70/1-2, 2020). *Diffusion des normes dans l'Église. Les législations ecclésiastiques locales* (1215-1500) (71/1, 2021), *Réformes dans l'Église – Réforme de l'Église* (71/2, 2021), *Les Dominicains, la modernité et le droit* (72, 2022), *Varia* (73/1, 2023), « *Pouvoir sacré* » et *séparation des pouvoirs dans l'Église* (73/2, 2023).

Abonnement

38 € par an
 Tarif étudiant : 25 € par an
 Spécial Afrique : sur demande
 Prix au volume : 22 €

Contact

Palais Universitaire – bureau 38
 9 place de l'Université - 67084 Strasbourg Cedex
 Tél : 03 68 85 68 88
 Courriel : rdc@unistra.fr
 Site internet : www.droitcanon.com

Directeur

M. Marcel Metzger

Rédacteur en chef

M. Marc Aoun

Amicale des étudiants en théologie catholique

L'amicale de théologie catholique existe depuis le dépôt de ses 1^{ers} statuts en 1957. De nombreux étudiants se sont succédés et engagés de manière désintéressée dans cette association qui regroupe, non seulement des étudiants en formation, mais aussi des anciens étudiants et des enseignants.

Chaque année une nouvelle équipe d'étudiants s'investit pour proposer :

- des avantages boutiques
- une interface avec la Faculté
- des supports de cours

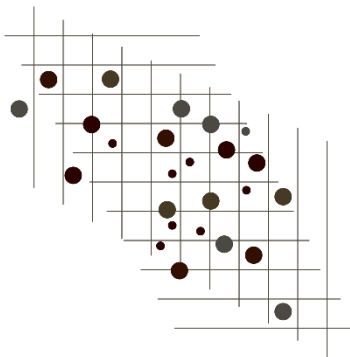


Rencontres et des activités

- Un accueil à la rentrée pour les nouveaux étudiants.
- Des « moments » tout au long de l'année universitaire réunissant professeurs et étudiants.
- Des soirées et des sorties conviviales (week-end, voyages, etc.).
- Des festivités avec les autres amicales du Palais Universitaire (St Nicolas, Carnaval).
- Des rencontres et échanges avec les théologiens protestants.

Renseignements

L'amicale des étudiants en théologie catholique
9 place de l'Université – 67084 Strasbourg Cedex



Réseau Alumni

Vous allez pouvoir rejoindre le réseau Alumni ! Qu'est-ce qu'un Alumni ? Pluriel du latin *alumnus* qui veut dire élève, alumni est le terme adopté pour désigner une communauté d'élèves. Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg réunit les diplômés, personnels et doctorants parmi les facultés, écoles et instituts de l'Université. Il est ouvert aux étudiants afin de pouvoir tisser son réseau dès aujourd'hui.

Pourquoi s'inscrire au Réseau Alumni Unistra ?

Entraide

Se faire parrainer
 Contacter des experts dans tous les domaines grâce à l'annuaire en ligne
 Contacter les ambassadeurs nationaux ou internationaux

Reseautage

Développer dès maintenant son réseau professionnel
 Participer à des événements et rencontrer d'autres alumni
 S'inspirer des portraits et témoignages des anciens

Carrière

Accéder à des offres d'emploi
 Être visible des recruteurs grâce à la candidathèque
 Participer à des événements emploi (ateliers, afterworks, webinars)

Savoirs

Recevoir la newsletter trimestrielle Alum'News
 Rester en lien avec son école, faculté ou institut et votre université grâce à des groupes en ligne
 Consulter les articles et témoignages en ligne

Pour vous inscrire, connectez-vous dès à présent sur <http://alumni.unistra.fr> avec vos identifiants ERNEST. Pour plus d'information : contact@alumni.unistra.fr

Logement à Strasbourg

Les épreuves de fin d'année ainsi que les sessions de langues anciennes et d'information pédagogique se déroulent dans les locaux de la faculté, au Palais Universitaire – 9 Place de l'Université. Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des candidats.

Il est possible de réserver une chambre dans l'un des établissements suivants, en veillant à ne pas trop tarder.

Communauté Assomptionniste

26, boulevard de l'Orangerie
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 61 87 02
Frère Robert : 06 73 74 55 37, e-mail :
aastbg@gmail.com

Cité Universitaire de la Robertsau

14, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.45.88.00
à proximité du Palais de l'Europe

Amitel

Foyer Mixte de Jeunes travailleurs et Etudiants
8, rue de Soleure
67085 Strasbourg – Tél : 03 88 36 15 28
demande à faire par internet : www.amitel-fjt.com

Foyer des Pères Oblats

21, route de la Wantzenau
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 31 07 12
à proximité du Palais de l'Europe
contacter Frère Joseph

Foyer étudiant Jean Sturm

2 A rue Salzmann
67000 Strasbourg – Tél : 03 88 15 76 00
Internet : www.chapitre-saint-thomas.org

Foyer de l'étudiant catholique (FEC)

17 place Saint Étienne
67000 Strasbourg – Tél 03 88 35 36 20
demande à faire par internet : <https://www.fec-strasbourg.org>

Séminaire Protestant

1b, quai St Thomas
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.15.76.00
à proximité de la Petite France, 3 chambres disponibles
accès au Palais Universitaire : bus n° 10
contact : Matthieu Schmitt : 06 72 69 57 50 /
Internet : www.fondation-saint-thomas.fr

Centre Bernanos

Aumônerie Universitaire Catholique
4, rue de Palerme
67000 Strasbourg – Tél : 09.70.40.59.41 / Mobile : 06.40.09.09.97
à proximité de l'Esplanade et du campus central (Patio)

Couvent de Marie-Réparatrice

14, rue Ste Elisabeth
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.19.01
à proximité des hospices civils, chambres disponibles ponctuellement

CIARUS

7, rue Finkmatt
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.15.27.88 / Fax : 03.88.15.27.89
Internet : www.ciarus.com

Centre La Rencontre

Sœurs de la Croix
20 rue de la Charité
67100 Strasbourg – Tél : 03.88.44.96.60
e-mail : centre.larencontre@srdelacroix.fr

Communauté des Sœurs Servantes de l'Eucharistie

16, rue des Sœurs
67000 Strasbourg – Tél : 09.66.12.57.23 /
Mobile : 06.40.63.68.72
à proximité de la Cathédrale

Communauté Le Puits de Jacob

5, Rue Saint-Léon
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.22.11.14
foyer en dehors de Strasbourg, à Plobsheim,
avec un temps de trajet d'environ 50 minutes en
bus/tram
e-mail : contact@puitsdejacob.com

Le Foyer « Saint Bernard »

4, boulevard Jean-Sébastien Bach
67000 Strasbourg
Secrétariat unité paroissiale (matin) :
03.88.61.16.57
e-mail : accueil@stm-stb.fr

Communauté des Diaconesses (Mamré)

3, rue Ste Elisabeth
67000 Strasbourg
contacts : Evelyne Peter – Tél. : 03.69.06.50.38 ;
Sœur Claudine – Tél. : 03.88.14.42.54
e-mail : mamre@diaconesses.fr

Centre Culturel St Thomas

2, rue de la Carpe Haute
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.31.19.14
à proximité du Palais de l'Europe

Hôtel Esplanade

1, boulevard Leblois
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.61.38.95 / Fax :
03.88.60.66.87
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : <http://hotel.esplanade.fr>

Hôtel Victoria

7, rue du Maire Kuss
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.32.13.06 / Fax :
03.88.32.69.78
à proximité de la Gare centrale
Internet : <http://hotelvictoriastrasbourg.com>

Hôtel Patricia

1A, rue du Puits
67000 Strasbourg – Tél : 03 88.32.14.60 / Fax :
03.88.32.19.08
à proximité de la place Gutenberg
Internet : <http://hotelpatricia.fr>

Hôtel de l'III

8, rue des Bateliers
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.20.01 / Fax :
03.88.35.30.03
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : www.hotel-ill.com

Résidence Louise

22, rue de Bouxwiller
67000 Strasbourg – Tél : 03.83.54.32.67
à proximité de la Gare

Hôtel les 3 Roses

7, rue de Zurich
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.36.56.95 / Fax :
03.88.35.06.14
à 5 minutes du Palais Universitaire
Internet : info@hotel3roses-strasbourg.com

Hôtel Cap Europe

6, rue de Bitche
67000 Strasbourg – Tél : 03.88.24.81.24
à deux arrêts de tram du Palais Universitaire
(ligne E)
e-mail : contact@cap-europe-hotel.com
Internet : www.cap-europe-hotel.com

L'accès au Palais Universitaire



En voiture

- Venant de Mulhouse ou de Paris

Sur l'autoroute, sortie « Avenue des Vosges », remonter l'Avenue des Vosges et dans le prolongement, l'Avenue d'Alsace. Sur la place Sébastien Brant, prendre la première à droite, direction « Krutenau », le Palais Universitaire se trouve à 100 mètres sur votre gauche.

- Venant de Kehl

Après la frontière, prendre direction « Palais de l'Europe » par la route du petit Rhin sur votre droite. A la prochaine intersection, prendre « Strasbourg centre » puis « Place Arnold ». Vous vous trouvez sur l'Avenue de la Forêt Noire. Arrivé Place Sébastien Brant, prendre la première à gauche, direction « Krutenau », le Palais Universitaire se trouve à 100 mètres sur votre gauche.

De l'aéroport

L'aéroport est desservi par une navette train et est ainsi relié à la gare de Strasbourg en 9 minutes

De la gare SNCF

- En bus

A partir de la gare, et avec les bus CTS : prendre la ligne 10 Gare Centrale ceinture : arrêt Brant Université

- En Tram

Prendre la ligne C (direction Neuhof Rodolphe Reuss) jusqu'à la station Gallia

Lexique des abréviations

ATER	Attaché Temporaire d'Études et de Recherche	ENT	Environnement Numérique de Travail
BNUS	Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg	FTC	Faculté de Théologie Catholique
C2i	Certification Informatique et Internet	HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
CA	Conseil d'Administration	IDC	Institut de droit canonique
CAPER	Certificat d' Aptitude à l'Enseignement Religieux (voir DUFAPER)	IPR	Institut de Pédagogie Religieuse
CC	Contrôle Continu	IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
CFVU	Conseil des Formations et de la Vie Universitaire	LMD	Licence – Master – Doctorat
CI	Cours Intégré (TD+CM)	LRU	Loi sur la Liberté et les Responsabilités des Universités (Loi Pécresse)
CM	Cours magistral	L-S1	Premier semestre de Licence
CSPR	Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse	LThC	Licence Théologie catholique
CSRES	Centre de Sociologie des Religions et d'Éthique Sociale	LThP	Licence Théologie protestante
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires	MCF	Maître de Conférences
DAP	Demande d' Admission Préalable	MISHA	Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace
DEHJ	Département d'étude hébraïque et juives	MMM	Master Mondes musulmans
DESU	Diplôme d'Études Supérieures Universitaires	MReSEP	Master Religions, sociétés, espace public
DFC	Département de la Formation Continue	M-S1	Premier semestre de Master
DST	Devoir Sur Table	MThC	Master Théologie catholique
DSTC	Diplôme Supérieur de Théologie Catholique : <i>Licentia docendi</i>	MThP	Master Théologie protestante
DU	Diplôme d'Université	PDF	Le Portable Document Format créé par Adobe Systems
DUDC	Diplôme Universitaire de Découverte du Christianisme	PÉAP	Projet d'Études et Accompagnement Pédagogique
DUFAPER	DU de Formation à l'Action Pastorale et à l'Enseignement Religieux	PR	Professeur
EA	Équipe d'Accueil	PUS	Presses Universitaires de Strasbourg
EAD	Enseignement à Distance	SHS	Sciences humaines et sociales
ECl	Évaluation Contrôle Intégral	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i>	TM	Travail à la Maison
EDTSR	École Doctorale de théologie et de sciences religieuses	TP	Travaux Personnalisés
		UE	Unité d'Enseignement
		UFR	Unité de Formation et de Recherche
		UMR	Unité Mixte de Recherche
		Unistra	Université de Strasbourg
		UR	Unité de recherche

Notes personnelles

